DINARD
Label Ville

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

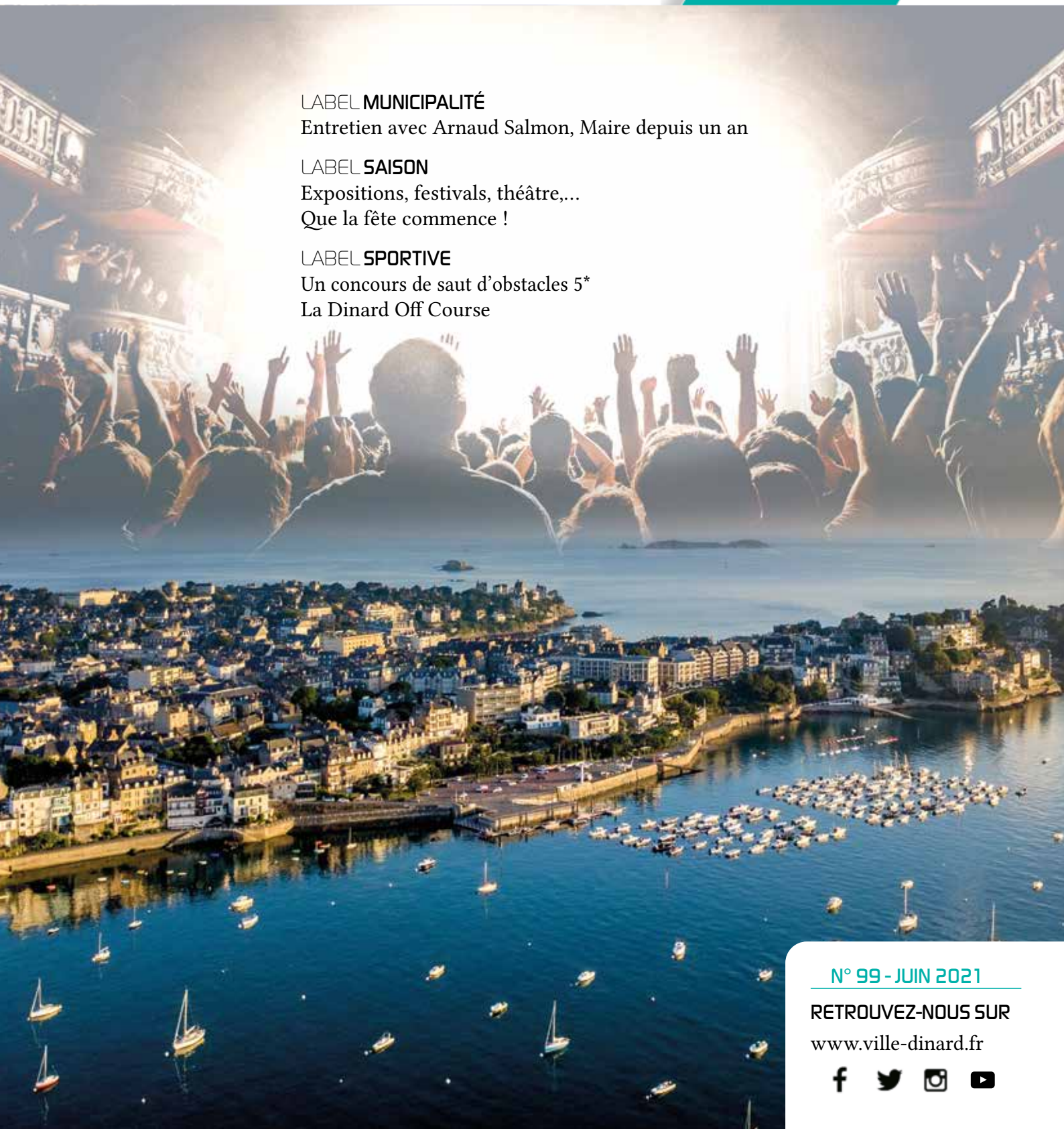

LABEL **MUNICIPALITÉ**
Entretien avec Arnaud Salmon, Maire depuis un an

LABEL **SAISON**
Expositions, festivals, théâtre,...
Que la fête commence !

LABEL **SPORTIVE**
Un concours de saut d'obstacles 5*
La Dinard Off Course

N° 99 - JUIN 2021

RETROUVEZ-NOUS SUR
www.ville-dinard.fr

© Adobe Stock

© Spectaculaires

Sommaire

3 **L'ÉDITO** du Maire
Rebondir, s'adapter, se réinventer

4 LABEL **ACTUS**
Les actus de votre ville

8 LABEL **MUNICIPALITÉ**
Entretien avec Arnaud Salmon, Maire depuis un an

10 LABEL **PHOTOS**
Les lauréats du concours Instagram « Lumières »

12 LABEL **SAISON**
Dinard Opening, le nouveau rendez-vous
L'exposition « Figurez-vous » enfin ouverte !
Un mapping vidéo spectaculaire pour un centenaire
« 12 hommes en colère » à l'affiche
Une saison toute en lumières
Des visites guidées parfois insolites
Le festival international de musique : un océan d'émotions
Des concerts et du ciné
Dinard Élegance : un siècle d'élégance automobile

22 LABEL **SPORTIVE**
Un concours de saut d'obstacles 5*
Off course, c'est à Dinard !

24 LABEL **TRANSITIONS**
Sources de liens

26 LABEL **ÉDUCATION**
Une année au lycée hôtelier

27 LABEL **RÉNOVATION**
L'actu des travaux

30 LABEL **ATTRACTIVITÉ**
Les nouveaux visages du l'Union des Commençants
et du Club Hôtelier

32 LABEL **SOLIDARITÉ**
La mutuelle communale : premier bilan
Un accès à la plage et à la mer pour tous !

34 LABEL **GESTION**
Le budget 2021

35 EXPRESSIONS **POLITIQUES**

36 LABEL **PROGRAMMATION**
Votre agenda de l'été

Suivez toute notre actualité sur notre site internet :
> www.ville-dinard.fr
> Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir chaque semaine les actus et l'agenda des événements programmés

sur nos réseaux sociaux :
@VilledeDinard

Dinard Label Ville n°99 – Juin 2021 | Directeur de la publication : Arnaud Salmon | Directrice adjointe de la publication : Martine Guénégant | Coordinatrice éditoriale : Caroline Ferrasson | Rédaction : Caroline Ferrasson, Stéphanie Fougères, Hélène Le Pogam, Cédric Lirochon, Carole Simon | Conception graphique : Isabelle Trupin | Crédits photos : Service communication sauf mention complémentaire | Impression : Hauts de Vilaine | Distribution : Médiaposte | Bulletin gratuit | Dépôt légal : 2e trimestre 2021 | ISSN : 1272-5382 | En fonction des décisions étatiques, de nouvelles mesures sanitaires sont susceptibles d'être appliquées lors de certains événements.

© Patrick Chevalier

Arnaud Salmon
Maire de Dinard

> *Les actions majeures de notre programme sont lancées en matière d'urbanisme, de travaux de voirie, de politique du logement, d'actions sociales.*

C'est avec enthousiasme que je vois se profiler une saison estivale animée et chaleureuse.

Vous allez la découvrir dans le magazine, les manifestations culturelles seront diversifiées, ouvertes à tous les publics, toutes les générations, ponctuées de grands festivals, de temps forts et prestigieux comme le Jumping et le Dinard Élégance, et tout l'été, d'une projection spectaculaire sur la façade de la piscine célébrant les 100 ans du nom Dinard.

Il est vrai que les conditions de préparation demandent de la flexibilité et une prise de risque audacieuse pour avancer sans visibilité certaine.

Nous sommes élus depuis 1 an, j'avoue que j'aurais souhaité meilleur contexte pour prendre mes fonctions. Jamais l'acronyme V.U.C.A, *(volatility, uncertainty, complexity et ambiguity)* n'a pris autant son sens que cette année pour désigner l'environnement de plus en plus complexe, volatile, incertain et ambigu. Un contexte qui nécessite de rebondir, de s'adapter, et de se réinventer.

La pandémie a touché nos agents, nos écoles, nos prestataires et a entraîné beaucoup de perturbations dans le bon fonctionnement de nos services mais chacun a su faire preuve de souplesse et de persévérance pour garantir une continuité de service public.

Seule perspective de retour à la vie normale, la vaccination, sur laquelle nous nous sommes investis pour la mettre en œuvre, la considérant comme un bien commun nécessaire à tous.

Ainsi, notre population peut se sentir protégée et mieux armée pour reprendre une vie sociale, ce qui n'exclut pas le respect des mesures sanitaires qui resteront en vigueur.

Les actions majeures de notre programme sont lancées, en matière d'urbanisme, de travaux de voirie, de transitions, d'actions sociales. La tâche est lourde, élus et agents sont mobilisés pour agir efficacement, je leur en suis reconnaissant et dans ce contexte, encore une fois compliqué, il faut savoir regarder les avancées positives. Ainsi, je suis sincèrement heureux de l'installation de l'aménagement du cheminement facilitant l'accès à la mer pour les personnes à mobilité réduite sur la plage de l'Écluse. Je constate aussi avec plaisir la convivialité intergénérationnelle que créent nos nouveaux lieux de restauration sur le port ou à Port-Breton. Il en va de même pour les extensions de terrasses qui sont tant appréciées. Et je me réjouis de nos accords renégociés portant sur la cession des Serres, permettant la première mise en place de notre politique logement en faveur des actifs et jeunes familles.

J'en oublie mais les pages qui suivent vous invitent à mieux connaître l'activité municipale.

Souhaitons qu'elles vous donnent aussi envie de participer aux beaux événements que nous vous préparons.

Très bel été à toutes et tous !

Arnaud Salmon
Maire

SILENCE ON TOURNE ! Retour en images

D'avril à juin, Dinard a accueilli cinq tournages : les équipes ont pu profiter de ses infrastructures, publiques ou privées, mais aussi de ses panoramas exceptionnels.

Aurélie Valognes

Le magazine des arts et de la culture en Bretagne, le Grand BaZHart, a rencontré Aurélie Valognes à l'hôtel Castelbrac. La romancière dinardaise aux millions de lecteurs a fait découvrir aux téléspectateurs son monde, ses secrets d'écrivains et ses futurs projets. Cette émission, diffusée le 26 mai sur France 3 Bretagne, est disponible en replay sur *www.france.tv*.

La société de production Sparkle Media est venue sur la promenade des Alliés pour filmer sa prochaine émission qui sera diffusée à la rentrée sur une chaîne de la TNT. Avec la participation de Thibaud Collet, sportif dinardais ayant traversé la Manche à la nage en septembre dernier en moins de 12 heures !

Prises de vues par Continental Productions sur la cale du Bec de la Vallée présentant un partenariat entre Citroën C3 et Saint James.

Réalisateur / photographe : Damien Vignaux @ Conti Art

« L'entre-deux-mondes des devenus sourds »

Fanny Germain, réalisatrice, a tourné un documentaire dans la piscine du Pool : « L'entre-deux-mondes des devenus sourds ». Il sera diffusé en fin d'année sur France 3 Bretagne.

Une quinzaine d'étudiants de l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle de Bretagne (ESRA), accompagnés d'un professeur référent, a tourné les dernières scènes de leur court-métrage face à la mer et l'hôtel Novotel Thalassa.

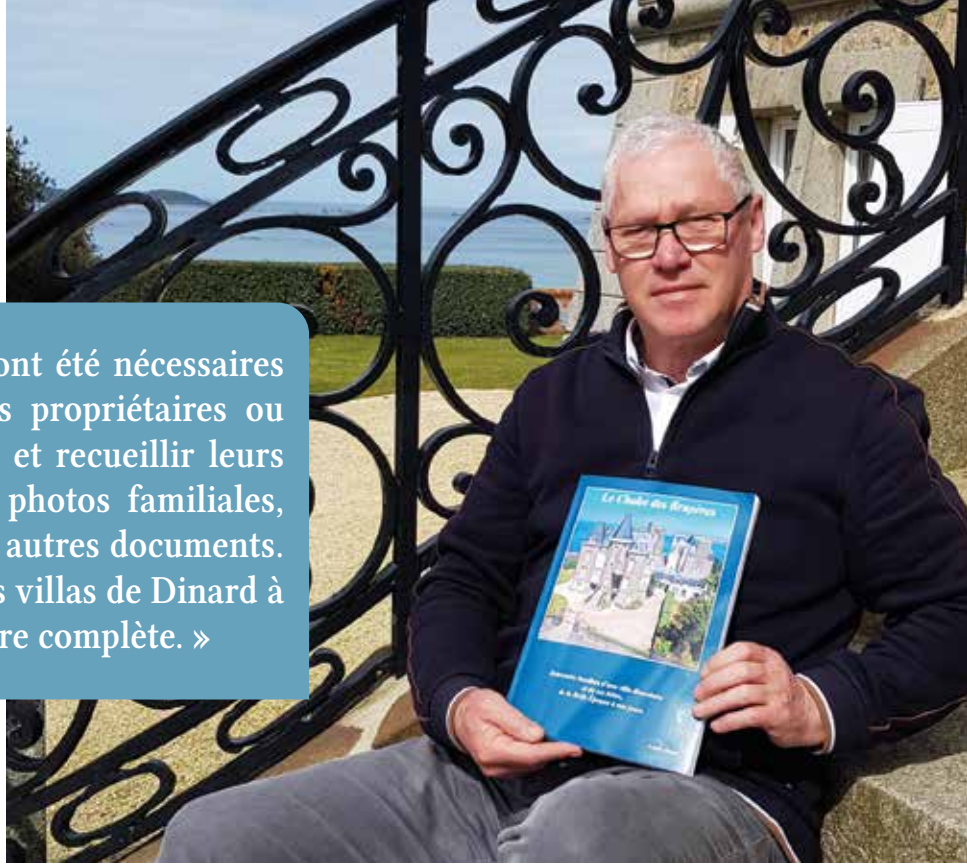

« Près de 4 ans de recherche ont été nécessaires pour retrouver l'ensemble des propriétaires ou leurs descendants depuis 1885 et recueillir leurs témoignages accompagnés de photos familiales, de cartes postales anciennes et autres documents. C'est sans doute l'une des rares villas de Dinard à disposer, à ce jour, d'une histoire complète. »

Louis Diard
Écrivain

© DR

Un ouvrage sur la « villa du chalet des Bruyères » rédigé par un amoureux de la pointe de la Malouine

En 2017, Louis Diard et son épouse acquièrent un appartement dans la **villa du Chalet des Bruyères**. Cette habitation intrigue le couple qui s'intéresse à son histoire.

L'ouvrage, intitulé **« Le Chalet des Bruyères, souvenirs insolites d'une villa dinardaise et de ses hôtes, de la Belle Époque à nos jours »** retrace toute l'histoire de cette villa sur près de 140 ans. Largement illustré de photos, cartes postales, schémas… il comprend une première partie consacrée à l'histoire de la villégiature à Dinard, à l'origine de la Malouine et à la création du lotissement balnéaire de luxe.

Ouvrage disponible auprès de :
> Association Histoire et Patrimoine du Pays de Dinard / Rance / Côte d'Émeraude > 02 99 80 95 82
> La Maison de la Presse > 3 place de la République
> Louis Diard > louis.diard@free.fr > 06 70 63 20 12
> Tarif : 24 € *(+ 8 € de frais de port, si envoi par correspondance)*

Un « plan canicule » à destination des personnes fragiles

En cas de fortes chaleurs, Dinard appelle à une solidarité accrue et se mobilise pour accompagner de manière préventive les personnes âgées, isolées, handicapées…

Depuis le 1er juin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Dinard a mis en place un « plan canicule » et propose aux personnes les plus fragiles de se faire enregistrer auprès de ses services afin de bénéficier d'un suivi personnalisé.

> **Pour s'inscrire ou faire part d'une inquiétude pour un voisin ou un proche, il suffit d'appeler** > 02 99 46 50 99

Une nouvelle coordinatrice des animations des séniors au Pôle Multifonctions

Début mai, **Aurélie Pelletier** a rejoint l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Pôle Multifonctions en remplacement de Béatrice de Lambert, qui a intégré les Services Techniques de la Ville de Dinard.

Après 8 années passées à la Résidence Autonomie Dupuy en tant qu'aide-soignante, Aurélie a souhaité se consacrer à d'autres fonctions. La coordination des animations, des repas, des voyages réservés aux séniors ainsi que l'aide administrative au numérique en faveur de nos aînés font désormais partie de ses missions.

Dinard souhaite mettre à l'honneur tous ses centenaires

La municipalité invite les futurs centenaires, ou leurs familles, à se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'ils souhaitent accueillir Dinard Label Ville le jour de leur anniversaire pour figurer dans ses pages, mais aussi sur les différents supports de communication numérique (site internet, réseaux sociaux…).

> **Contact : Aurélie Pelletier** > 02 99 46 50 99
> aurelie.pelletier@ville-dinard.fr

Joyeux anniversaire Madame Lécuyer !

Marthe Lécuyer a fêté ses 100 ans ce 20 avril en présence de sa fille Martine, de son fils Serge accompagné de son épouse Gisèle et d'Éric, son petit-fils.

Pour cette occasion, Muriel Béziel, adjointe aux affaires sociales, est venue rencontrer la centenaire pour lui souhaiter, au nom de la municipalité, un heureux anniversaire.

Le centre de vaccination de Dinard

Depuis le 13 avril dernier, le centre de vaccination de Dinard a ouvert ses portes, dans un bâtiment appartenant à la commune à proximité directe de l'hôpital et du foyer logement : la salle Dunant. Lors de la signature de la convention pour l'ouverture du centre, entre **l'ARS, la sous-préfecture, la fondation Partage et Vie et la ville, le Maire de Dinard, Arnaud Salmon**, a fait part de son soulagement : *« Enfin, en tant que Maire, je peux annoncer une bonne nouvelle, pour une fois certaine, avec l'ouverture de ce centre de vaccination. »*

Plus de 150 professionnels de santé *(médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes...)* ont répondu présents. Ils reçoivent les patients du lundi au vendredi, et du personnel municipal ainsi que les secouristes de la Côte d'Émeraude complètent l'équipe en présence. Kaïss Gervin, cadre infirmier, est le référent hospitalier de ce centre, assisté par Paul Gautier, responsable technique de l'hôpital.

L'objectif des 11 000 injections administrées à la fin du mois de juin est largement dépassé (14 000), et le centre accueille actuellement 2 100 personnes par semaine.

C'est le vaccin Pfizer qui est désormais administré, et depuis le 15 juin, les adolescents de 12 à 17 ans peuvent donc y être vaccinés.

> **Informations pratiques** :
Centre de vaccination > 2 bis rue Henri Dunant
Prise de rendez-vous > www.doctolib.fr ou 0 805 69 08 21

Signature de la convention pour l'ouverture du centre de vaccination, entre Arnaud Salmon, Maire de Dinard, Dominique Monneron, Directeur Général de la Fondation Partage et vie, Stéphane Mulliez, Directeur Général de l'ARS Bretagne, Vincent Lagoguey, Sous-Préfet de Saint-Malo.

3 lauréats du collège Sainte-Marie au Concours National de la Résistance et de la Déportation

© DR

Début juin, l'Académie de Rennes a publié les résultats du Concours National de la Résistance et de la Déportation, auquel participaient 9 élèves de 3è du Collège Sainte-Marie. 3 d'entre eux se classent parmi les 5 premiers d'Ille-et-Vilaine, dont Hortense Benoist, Major du Concours et également conseillère municipale jeune à Dinard, et Thibault Carluer.

Arnaud Salmon a tenu à féliciter ces élèves et leurs enseignants d'histoire géographie, Roger Plancon et Clément Simon pour leur implication dans ce beau projet, à la croisée de l'Histoire et du devoir de Mémoire.

Les CM2 d'Alain Colas à la journée mondiale des océans

Le 8 juin, ils ont présenté aux promeneurs une série de panneaux pédagogiques aux abords de la plage de Saint-Énogat, plage labellisée *« Aire Marine Éducative »* depuis 2018. Le contenu des panneaux, synthèse de 3 années de découverte avec des spécialistes des environnements marins, a été réalisé par les élèves.

Initiée par Bruno Caline, géologue, et Benoît Le Foulgoc, directeur adjoint de l'association Escale Bretagne, cette *« Aire Marine Educative »* a été créée avec les enfants de l'école Alain Colas et leur enseignant M. Houeix. Elle est la première « AME » labellisée du département 35.

Journée du Cœur

Le 11 juin, dans le cadre de la Journée du Cœur organisée par le Club Cœur et Santé Dinard, en partenariat avec la Ville de Dinard, une vingtaine de randonneurs ont parcouru 7 km avec des initiations à la marche nordique et à la marche afghane. Muriel Béziel, adjointe déléguée aux affaires sociales et au soin, Thierry Denolle, cardiologue à l'hôpital Arthur Gardiner et Daniel Perthuison, responsable du club, sont venus les encourager et les remercier de leur participation.

Un joli succès pour Nature en Fête

Les 8 et 9 mai, ce marché aux plantes a accueilli de nombreux visiteurs à Port-Breton, tous ravis des différents produits présentés par les 30 exposants.

Culture et sport pour tous les enfants dinardais grâce au Chéquier Pass

Chaque année, afin d'encourager la pratique de la culture et du sport, la municipalité remet à chaque enfant dinardais, âgé de 3 à 17 ans, un chèque d'une valeur de 60 €, pour participer à ses frais d'inscription au sein d'une association dinardaise.

> **Formulaire disponible sur** www.ville-dinard.fr onglet Mairie / Mairie pratique

La population à Dinard

En janvier, l'INSEE a publié les chiffres de son enquête de recensement, effectuée de 2016 à 2020.

- **Population municipale** : 10 148 personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire
- **Population comptée à part** : 526 personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune
- **Population totale** : 10 674

Marie-Ange Leforestier

© DR

Marie-Ange Leforestier, d'abord engagé à la ville de Dinard comme dessinateur, puis directeur des services techniques jusqu'à sa retraite, s'est éteint le 27 avril dernier. Sous les mandatures d'Yvon Bourges et Marius Mallet, les projets municipaux sur lesquels il s'est investi sont nombreux et font inexorablement partie du patrimoine dinardais : villas, centre équestre, tennis, COSEC,...

Passionné de football et de tennis, il était bien connu des dinardais pour son adhésion auprès du Dinard Amical Club puis du Football Club de Dinard.

Son amour de la famille était absolu ; lui, qui était arrière-grand-père, était une référence et surtout un pilier pour eux.

Mais c'est aussi pour ses valeurs, sa générosité, son altruisme, sa gentillesse, sa bienveillance envers ses collaborateurs, ses compagnons, sa convivialité, qu'il était hautement estimé.

« C'était quelqu'un que j'appréciais beaucoup. Un excellent professionnel, un très grand humaniste. Aux côtés des élus, sa contribution à la ville a été immense. Ses équipes, des compagnons plus que des collaborateurs, étaient extrêmement soudées, et ça veut dire beaucoup. C'était un très grand monsieur », se souvient Christian Fontaine, adjoint aux travaux.

La commune adresse ses plus sincères condoléances à sa famille.

Cérémonie du 8 mai, place du Général de Gaulle

Compte-tenu de la situation sanitaire, cette cérémonie n'était exceptionnellement pas ouverte au public, et s'est tenue en format restreint, en respectant strictement les mesures de distanciation.

© Patrick Chevalier

Arnaud Salmon, Maire de Dinard, a accueilli les porte-drapeaux, remis une médaille avant de prononcer sa traditionnelle allocution, et de déposer des gerbes en mémoire des morts.

Les marchés de Dinard

Marchés - Esplanade des Halles
Le marché de Dinard est incontournable, l'un des plus fréquentés de la région / *Les mardis, jeudis et samedis matin. Les halles sont ouvertes tous les matins de 7 h 30 à 13 h 30.*

Marché de Saint-Énogat - Rue de Saint-Lunaire
En juillet et en août, tous les mercredis, de 8 h à 12 h 30

Les marchés nocturnes de Saint-Énogat - Sur la place de l'Église
Produits artisanaux et locaux.
En juillet et en août, tous les lundis de 17 h à 21 h

Brocantes - Esplanade des Halles
Une cinquantaine d'exposants professionnels proposent meubles, vaisselle, livres anciens, tableaux,...
Dimanches 4 juillet et 1er août de 9 h à 19 h

Marché Dinardais de la Création - Esplanade des Halles
L'artisanat d'art est mis à l'honneur chaque été avec le Marché Dinardais de la Création. De nombreux exposants, issus de la région, présentent leurs créations uniques : bijoux, céramiques, tissus, peintures, faïences,... / *Dimanche 11 juillet de 10 h à 19 h*

Saint-Énogat en Peinture
Exposition-vente, à ciel ouvert, d'artistes-peintres. Le quartier de Saint-Énogat, berceau de Dinard, s'anime des couleurs des peintures, toiles et esquisses. Toutes les techniques des peintres locaux seront représentées. / *Dimanche 15 août de 10 h à 19 h*

Pour mieux vivre ensemble, la Police Municipale rappelle quelques règles élémentaires de la vie en collectivité

• La présence des chiens n'est pas autorisée sur le marché et sur les plages jusqu'au 30 septembre. Ils doivent être tenus en laisse sur les digues, les promenades et les propriétaires doivent impérativement ramasser les déjections de leur animal

• Il est interdit de déposer des déchets et de jeter des mégots sur la voie publique

• Sur les plages, la pratique du cerf-volant n'est pas autorisée entre 10 h et 19 h. Les plongeons et les sauts des digues et promenades sont interdits.

• Enfin, tout bruit *(musique,...)* susceptible de troubler la tranquillité par son intensité, ainsi que la consommation d'alcool sur la voie publique, sont formellement interdits.

> **Ligne administrative** : 02 99 20 30 01
> **Ligne d'urgence** : 02 99 20 30 00

Label Famille

Du 10 mars au 15 juin 2021

MARIAGES : Gaëlle Lebreton et Gilles Hoff, Thomas Lançon et Alice d'Anglejan Chatillon, Alexandre Debouche et Marie Philippe, Marie-Stéphanie Rolland et François-Xavier Debeaupte, Pauline Chauvin et Renaud Debailly, Pierre Legout et Léa Rouxel, Vincent Ville et Elisabeth Talbourdet, Aymeric Larzul et Pauline Cupif, Philippe d'Aïetti et Emmanuelle Grandin

NAISSANCES : Malo Lafleur, Adèle Peltre, Pio Courtel, Alona Lasselin, Manon Frérou et Johanna Frérou

PACS : Jean-Charles Painchaud et Mathilde Genin, Valoris Auger et Roland Jamelot, Pascale Louis et Joël Collet, Florian Mainguy et Virginia Gicquel

ARNAUD SALMON
1 an à la tête de la Ville

Un an après les élections municipales, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, fait un premier bilan d'étapes sur différents dossiers sur fond de crise sanitaire. Centre de vaccination, piscine, finances et travaux : questions/réponses.

© Patrick Chevalier

Dinard Label Ville : Vous avez été à l'initiative, avec l'hôpital Gardiner, de l'ouverture d'un centre de vaccination à Dinard. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Arnaud Salmon : Le centre de vaccination fonctionne bien. C'est en effet un projet porté par l'hôpital Gardiner et accompagné en soutien administratif par la commune, et cette collaboration s'avère à la fois efficiente et assez évidente. Il y a une grande solidarité de l'ensemble des acteurs de santé et je tiens à remercier les différents praticiens qui participent au centre : médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmières libérales et hospitalières… Nous réalisons actuellement environ 2000 injections par semaine à Dinard. Après avoir débuté avec le vaccin « Moderna », nous réalisons désormais les primo injections avec « Pfizer », ce qui nous permet de vacciner les adolescents de 12 à 17 ans depuis le 15 juin.

L'objectif de 11000 personnes vaccinées a été dépassé à la fin du mois de juin : 14 000 injections ont été réalisées. Des créneaux sont régulièrement remis en ligne sur la plateforme Doctolib.

Je reste convaincu que la vaccination et nos efforts vont nous permettre de revivre normalement. Nous nous en sortirons ensemble.

La réussite de ce centre renforce l'évidence de garder un hôpital à Dinard et de soutenir celui-ci dans sa future restructuration.

DLV : Vous avez débuté votre mandat en pleine crise sanitaire. Quel est son impact sur les finances de la ville ?

AS : La ville surmonte la crise sanitaire : l'année 2020 s'est bien terminée, avec une baisse des dépenses prévues. Nous avons voté un budget primitif *(BP)* 2021 réaliste *(voir page 34)*, avec de l'humilité dans nos prévisions de recettes, notamment en raison des jauges réduites pour nos spectacles, l'exonération de certains loyers professionnels, la gratuité des extensions de terrasse… Cette crise nécessite que nous soyons adaptables et flexibles. D'autre part, nous sommes en train de finaliser un plan pluriannuel d'investissement sur 5 ans, ce qui nous permettra de tracer une véritable feuille de route à la fois en matière d'organisation et d'investissement.

DLV : Le sujet de la piscine est toujours au cœur des questionnements à Dinard. Pouvez-vous nous expliquer votre projet ?

AS : Oui, la question revient souvent : pourquoi la changer de place ? La piscine est actuellement municipale et le déficit annuel, porté par la commune, s'élève à 600000 euros. Pour qu'elle devienne un équipement communautaire, elle doit être plus centrale par rapport au bassin de vie que représente la communauté de communes, et plus accessible, notamment en termes de stationnement… Autrement dit plus proche des populations… Et il y a aussi une logique financière : au déficit annuel, il faut aussi ajouter que, si Dinard devait porter seule sa réhabilitation, les études commandées par la précédente mandature nous ont informés au mois de juillet d'un coût de rénovation entre 15,2 et 17,4 millions d'euros TTC. Celles-ci étaient incomplètes car il manquait l'estimation des reprises structurelles et l'aménagement paysager de la future toiture terrasse et en cela, il est supposable que l'investissement total aurait augmenté de 1 à 2 millions supplémentaires.

© Google maps

Vue aérienne de l'emplacement proposé par la Ville de Dinard pour l'implantation de la future piscine. Situé à proximité directe du collège Le Bocage et du complexe sportif du COSEC, le terrain est facilement accessible pour tout véhicule (voitures, bus…) et est desservi par la voie verte.

« Il y a une grande solidarité de l'ensemble des acteurs de santé et je tiens à remercier les différents praticiens qui participent au centre : médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmières libérales et hospitalières… »

Dominique Monneron, directeur général de la fondation Partage & Vie, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, Georges Ajagaya Le Beau, directeur de l'Hôpital Gardiner, Kaïss Gervin, cadre hospitalier, Docteur Karine Detreille

À titre de comparaison, la rénovation du boulevard Féart s'est élevée à 2,4 millions d'euros et la ville investit en moyenne entre 7 et 9 millions chaque année... Avec un transfert vers la communauté de communes, qui implique une implantation différente, le reste à charge pour la ville s'élèverait entre 3 et 4 millions d'euros et le déficit annuel serait divisé au minimum par deux. Nous avons proposé un terrain au COSEC, qui permettrait d'être à proximité du collège Le Bocage et d'ainsi créer tout un pôle sportif et éducatif, mais l'emplacement définitif sera validé par le conseil communautaire. Il y a une cohérence dans cette proposition. Mais la position de la communauté de communes sur ce dossier n'est pas encore arrêtée.

DLV : Où en sont les travaux sur les sentes littorales et sur la voirie de façon générale ?

AS : Nous avons la volonté de réparer Dinard et d'entretenir notre patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel, et d'être dignes de notre site exceptionnel. Notre littoral est unique et fragile et il nous revient de l'entretenir pour l'attractivité de la ville.

Nous héritons d'une situation dégradée, et le covid a ralenti certains travaux. Mais le plan d'action suit son cours.

Sur les sentes littorales : elles ont, comme prévu, de nouveau ouvert le 15 juin dernier, après la réalisation de travaux, mais nos 9 kilomètres de chemins côtiers nécessiteront de gros investissements dans les prochaines années, notamment sur les falaises, qui se dégradent. Nous travaillons avec les services de l'État sur ce sujet.

Et si l'on reste côté plage, un aménagement de deux espaces d'accueil pour les personnes à mobilité réduite va être mis en place sur la plage de l'Écluse, pour permettre à tous de profiter du plaisir de la plage et de la baignade *(voir page 33)*.

Côté voirie : notre philosophie est de refaire, pour chaque rue qui le nécessite, une reprise intégrale et non partielle, qui inclut à la fois les réseaux d'assainissement, l'effacement des réseaux aériens, le revêtement de surface, et l'intégration dans le plan de circulation générale de la ville (espace pour les vélos, les piétons, les véhicules, sens de circulation, stationnement…).

Un appel à projets a été lancé pour une étude urbaine afin d'établir un schéma directeur de rénovation urbaine qui intègre l'ensemble des plans de circulation, les aménagements urbains, le mobilier. Cette étude sera achevée en fin d'année et le schéma directeur sera calé sur le plan pluriannuel d'investissement. Cela permettra de donner un calendrier à chacun, c'est un schéma sur plus de dix ans, car 2 voire 3 mandats seront nécessaires pour rénover entièrement la ville.

Sur les travaux récents, la mise en séparatif eaux usées/eaux pluviales de la rue de Verdun est achevée et le revêtement final sera réalisé début 2022. Il s'agissait d'un énorme chantier d'assainissement ayant pour objectif la protection du littoral et des plages.

La rue Winston Churchill a aussi fait l'objet d'une reprise d'une partie du réseau d'assainissement.

DLV : Pouvez-vous nous parler du label "Petite ville de demain", récemment obtenu par Dinard ?

AS : Ce label vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, pour concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. C'est donc une très bonne nouvelle pour Dinard !

Label **PHOTOS**

Du 1er mai au 1er juin 2021, la ville de Dinard a organisé un concours photo Instagram sur le thème « Dinard Instants Lumière », en écho aux expositions de l'été, avec le concours de la *Thalassa Dinard* et de la *Compagnie Corsaire*. Les participants devaient réaliser un cliché de Dinard mettant en valeur ses paysages, son architecture, ses événements ou son quotidien à travers des jeux de lumière naturels ou artificiels. Les photographies primées font l'objet d'une exposition dans le tunnel reliant l'esplanade Yves Verney à la digue de l'Écluse du 2 juillet au 30 septembre. Un grand bravo à tous les concurrents qui ont rivalisé de créativité, d'originalité et de talent !

PRIX DU JURY

© Annie Corniic

PRIX DU PUBLIC

© Anaïs Khatchikian

© Morgane Lebret

© Maïté Oberlé

© Robert Six

© Pascal Moreau

© Élodie Rollin

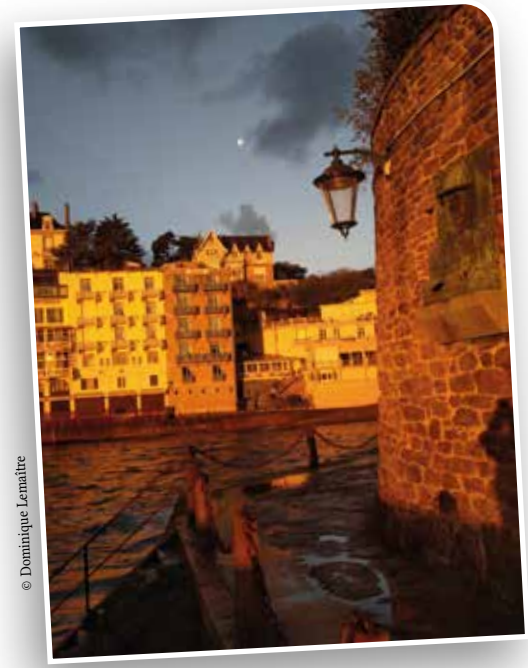

© Dominique Lemaître

© Bernard Bellec

© Luc Barrière

© Jean-Pierre Bordais

DINARD, que la fête commence !

À Dinard, la saison estivale s'annonce musicale, théâtrale, riche en visites guidées, en balades au gré des expositions *outside** et *inside** sous les lumières qui feront briller notre belle cité balnéaire !

**Outside : extérieur / Inside : intérieur*

© Adobe Stock

DINARD OPENING, les musicales franco-britanniques

Avec Dinard Opening, « la plus britannique des villes françaises » lance cet été la première édition d'un événement exceptionnel, unique en France : les musicales franco-britanniques.

Mêlant tous les genres musicaux *(baroque, classique, folk, rock…)*, ce que les Britanniques savent faire à merveille, « ouvert » à toutes les influences, **Dinard Opening, porté par la Ville de Dinard et sa directrice artistique, Brigitte Déchin**, rassemblera et donnera du bonheur à tous les publics. Il irriguera chaque soir la ville, en salles, sur des scènes extérieures, mais aussi dans des lieux insolites - église, hall d'hôtel, jardin, front de mer… Les musiques anglaises, mais aussi galloises, écossaises, irlandaises, y résonneront.

Jane Birkin, marraine de Dinard Opening

Jane Birkin, la plus française des chanteuses British, nous fait le grand honneur d'être la marraine de la première édition des musicales franco-britanniques. D'elle, on a pu capter, de loin en loin à Dinard, quelques jolis fragments : **sa venue en 1999 comme présidente du Dinard Festival du Film Britannique, sa visite surprise pour l'exposition photo de Kate Barry**, autour du livre que sa fille bien-aimée avait coréalisé avec Jean Rollin, *« Dinard, essai d'autobiographie immobilière »*.

***« Oh ! Pardon, tu dormais… »*, son nouveau disque, bouleversant, façonné avec Étienne Daho**, plonge cette fois dans les recoins les plus cachés de l'intime, les angoisses de la jalousie, les jeux interdits de l'enfance, et la mémoire de nos chers défunts. Le 15 août, Jane Birkin nous le dévoilera et donnera un concert exceptionnel dans le parc de Port-Breton. *« Nous ne pouvions pas trouver meilleure marraine »*, avoue Brigitte Déchin.

Dix concerts exceptionnels

© DR

L'ouverture d'esprit, l'exploration et la découverte sont les maîtres mots de Dinard Opening, musicales franco-britanniques. Elles offriront un éclectisme, un mélange des genres musicaux, des formations, permettant à chacun de découvrir les œuvres de nombreux artistes : Dinard accueillera l'**Orchestre National de Bretagne**, **Calum Stewart**, artiste phare de la scène traditionnelle écossaise, le groupe **Toss'n Turn** qui donnera un vent de modernité au répertoire irlandais, le groupe **Onde Modern Celtic** et leur rock progressif mêlé de jazz et pop… **Emily Loizeau** sera à aussi à Dinard pour présenter son nouvel album.

Happy hours et tea time concerts

© DR

De la musique partout dans Dinard ! Les *« jeunes talents »* du **Quatuor Émeraude**, de l'**Ensemble Viano**, **Grumpy O Sheep et Ladislas Klatka** investiront les lieux festifs incontournables de la ville : **Le Dôme, Le Carthagène, Sunset, Woop Beach, Terrasses de Saint-Éno, Royal Émeraude, Thalassa, Casino Barrière, l'Église Anglicane,…**

Avec Dinard Opening, Dinard entend maintenir et renforcer les liens forts qui lient la ville avec la Grande-Bretagne, poursuivant ainsi la tradition des échanges franco-britanniques grâce à ces nouvelles rencontres musicales, qui promettent d'être riches et festives.

De grands noms et de belles surprises, à Dinard, *the place to be* du 7 au 15 août.

« Nous ne pouvions pas trouver meilleure marraine »
Brigitte Déchin, directrice artistique

© Roman Krajewski

© Nathaniel Goldenberg

Programmation

Théâtre Debussy, Palais des Arts et du Festival

• 7 août > 20 h 30 > Orchestre de Chambre de L'Île de Groix
en partenariat avec l'**Orchestre National de Bretagne**
Orchestre fraîchement créé, il représente une nouvelle génération de musiciens ouverts à toutes les influences, qui embarquera le public pour un voyage romantique sur les terres anglaises. ***Tarifs B [C]***

• 8 août > 20 h 30 > Les Musiciens de Saint-Julien
Dans leurs ballades, grounds, jigs et contredanses, les musiciens évoluent sur les chemins du baroque, recoupant sources écrites et orales. ***Tarifs B [C]***

• 10 août > 20 h 30 > Onde Modern Celtic
Le rock progressif, le jazz et la pop explorent les rivages du folklore celte dans cette odyssée sonore où les rythmes du violon. ***Tarifs C [D]***

• 11 août > 20 h 30 > Calum Stewart Quartet
Phare de la scène traditionnelle écossaise, Calum Stewart propoe un style unique, puissant et mélodique, fruit de son travail sur son uilleann pipe, cornemuse irlandaise. ***Tarifs B [C]***

• 12 août > 20 h 30 > Concert Jeunes talents
Le Quatuor Émeraude et l'Ensemble Viano sont deux formations issues du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris qui exprimeront leurs talents sur scène, dans des œuvres de compositeurs anglais, mais pas exclusivement… ***Tarifs D [E]***

• 13 août > 20 h 30 > Emily Loizeau
Inclassable et inlassable chercheuse, Emily Loizeau explorera une large palette musicale autour de son piano et son champ des possibles, accompagnée de son groupe au son rock impétueux. ***Tarifs B [C]***

© Ludovic Carème

Esplanade Verney

• 7 août > 22 h > Toss'n Turn
L'inventivité des musiciens, qui allient claquettes irlandaises, sampleurs, harmoniseurs et virtualiseurs, amène un métissage sonore entre tradition et modernité. ***Gratuit***

Château Hébert

• 9 août > 20 h 30 > Local Brass Quintet
Leurs trompettes, cor et trombone, aux phrasés élégants et legatos magnifiques, mettront à l'honneur Haendel, Purcell, Debussy, Ravel et Gershwin. ***Tarif C***

Parc de Port-Breton

• 14 août > 21 h > Orchestre National de Bretagne
Un opéra champêtre, pastoral et romantique, fait de douceur et de fraîcheur, de tendresse et de jeunesse, de nostalgie tempérée d'espoir, qui entraînera l'auditeur dans une Arcadie toute britannique. ***Tarif B***

• 15 août > 21 h > Jane Birkin > « Oh ! Pardon, tu dormais… », le concert
Projet musical conçu par Étienne Daho, écrit par Jane Birkin et Étienne Daho pour certains textes, composé et réalisé par Étienne Daho et Jean-Louis Piérot, « Oh ! Pardon, tu dormais… » s'inscrit comme un événement, une œuvre pleine de force et d'authencité. ***Tarif A***

Informations pratiques

TARIFS :

Tarif A > Plein : 40 € / Réduit* : 36 €
Tarif B > Plein : 25 € / Réduit* : 21 €
Tarif C > Plein : 20 € / Réduit* : 16 €
Tarif D > Plein : 15 € / Réduit* : 11 €
Tarif E > Plein : 10 € / Réduit* : 6 €

Tarif [X] Théâtre Debussy : visibilité réduite

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

**Carte Enora, étudiants, jeunes de 12 à 18 ans, solidarité (Demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap)*

BILLETTERIE :

> www.ville-dinard.fr > rubrique billetterie
> www.dinardopeningfestival.fr
> Dinard Côte d'Émeraude Tourisme > 2 bd Féart
> Sur place les soirs de concert dans la limite des places disponibles

Plus d'infos sur www.dinardopeningfestival.fr

DinardOpeningFestival dinardopening

EXPOSITION FIGUREZ-VOUS…
Adami, Erró, Guyomard, Klasen

En suspens depuis décembre, ***Figurez-vous*** a enfin ouvert ses portes dans un Palais des Arts et du Festival rénové et fier de renouer avec sa tradition d'accueil de grandes expositions !

Proposée avec le concours de **Christophe Penot**, commissaire, elle rassemble quatre maîtres de la peinture contemporaine issus de la **Figuration narrative** : *Valerio Adami, Erró, Gérard Guyomard, Peter Klasen.*

Avec **cent-quarante œuvres**, dont certaines présentées pour la 1ère fois, **quatre films inédits** sur les artistes, et **un catalogue** particulièrement riche, ***Figurez-vous*** se veut très ambitieuse.

Son discours muséal novateur démontre que la « **Figuration narrative** », formule née en 1965, plus qu'un mouvement, fut surtout un tremplin pour de jeunes artistes qui se sont rapidement affranchis pour voler de leurs propres ailes.

Réunis à Dinard, **ces quatre immenses artistes** sont ici montrés dans leurs différences et leurs complémentarités... Pour **Valerio Adami**, l'esprit de la peinture classique. Pour **Erró**, la surabondance de l'image et les associations inattendues. Pour **Gérard Guyomard**, les passionnantes énigmes déroulant d'innombrables scènes très précisément peintes. Pour **Peter Klasen**, la puissance quasi photographique d'une œuvre spectaculaire où les corps, pictogrammes et cadrans occupent toute la place.

De quoi ravir tous les publics !

Informations pratiques

Palais de Arts et du Festival - Du mardi au dimanche :

De 14 h à 19 h *(Fermeture à 18 h les soirs de concerts des festivals de musique : les 13/14/15/16/18 juillet et les 7/8/10/11/12/13 août)*
Tarifs > Plein : 6 € / Réduit : 4 € / Gratuit - de 7 ans

Pass 2 expos Figurez-vous + La caverne des Lumière *(p.16 -17)* :
Tarifs > Plein : 10 € / Réduit : 6 €

Billetterie en partenariat avec les expositions Pinault en cours à Rennes *(accès à tarif réduit)*

Retrouvez la playlist vidéo de l'exposition en flashant ce code >

© Spectaculaires

VIDÉO-MAPPING
Si Dinard m'était conté…

En décembre dernier, dans l'obscurité du confinement, une féerie nocturne sur le flanc du Gallic avait transporté les spectateurs au-dessus des nuages, avec d'élégantes fées qui, d'un coup de baguette magique, faisaient surgir des myriades d'étoiles et les toiles de Picasso, sur les notes de Debussy.

Beaucoup de Dinardais ont fait part du bonheur que leur avait procuré cette parenthèse heureuse. Fort de ce premier succès, est lancé cet été un spectacle d'une toute autre ampleur : **sur 70 mètres de long sur la digue de l'Écluse, la piscine et le Palais des Arts et du Festival**, tous les soirs de l'été, à la nuit tombée, Dinard revivra 100 ans d'histoire en images imaginaires. Soit 15 minutes d'un court-métrage d'animation en super panoramique qui verra se mêler dans des entrelacs de petites histoires, le Balneum, le Concours d'Élégance, une myriade de baigneurs et de baigneuses, les pur-sangs du Jumping, les plus belles villas, et les grandes stars du Dinard Festival du Film Britannique. À savourer soir après soir…

Que la fête commence !

Informations pratiques

Sur la Digue de l'Écluse
Tous les jours à partir du 14 juillet - Gratuit
> www.ville-dinard.fr

© Spectaculaires

© Cocktail Graphic

THÉÂTRE
« 12 hommes en colère »

Pour la 29è année consécutive, **en co-production avec la ville de Dinard, la compagnie professionnelle « les Feux de l'Harmattan »** propose cet été une des pièces les plus célèbres du répertoire théâtral policier : **« 12 hommes en colère »**.

Depuis sa création, la compagnie travaille, entre autre, sur **le théâtre policier et fantastique**. Très imprégnée de culture britannique, la ville de Dinard a souvent demandé à la compagnie de présenter des spectacles issus de la littérature policière britannique : **Agatha Christie, Conan Doyle, Bram Stocker, Stevenson, Shakespeare**…

Le choix cette année se tourne vers **la pièce de Reginald Rose** dans la tradition anglosaxonne. Cette pièce a une résonance toute particulière dans notre actualité, cette année marquant le **40è anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France**. *« Au vu des événements survenus récemment aux États-Unis sur la discrimination raciale, il nous est apparu intéressant et pertinent d'évoquer et souligner ce sujet cet été »*, précise **Marie-Hélène Janin, metteur en scène**.

Il s'agit également d'une forme du théâtre policier non exploré, jusqu'ici, par la compagnie : **« le huis clos »**. Cette pièce de procès repose sur la tension, l'affrontement d'individus parfois opposés sur un sujet. Montée dans la tradition du théâtre policier, la mise en scène, qui se veut sobre dans un décor contemporain, repose sur l'interprétation des comédiens. Séduit par la finesse du texte et l'intelligence psychologique de chacun des personnages, le metteur en scène s'attache à creuser et mettre en valeur ce texte si dense et si délicatement perspicace sur la psychologie humaine.

Informations pratiques

Pièce policière de Réginald Rose
Mise en scène : Marie-Hélène Janin

Dates : En juillet : Mardi 20 / Jeudi 22 / En août : Mardi 3 / Jeudi 5 / Jeudi 12 / Mardi 17 / Jeudi 19 / Mardi 24

20 h 45 / Auditorium Stephan Bouttet

Avec : Arnaud Stephan, Marie-Hélène Janin, Eddy Del Pino, Gérard Bohanne, Victor Joulou, Alain Kowalczyk, Daniel Devere, Iwen Casteret, Enora Boisson, Yves Lemasson, Sacha Gourionne, Evelyne Dibout.

Avec l'aimable participation de : Nadine Legret

Équipe technique :
Assistant mise en scène et production : Loïc Pineau
Stagiaire mise en scène : Sacha Gourionne
Musiques : Victor Joulou
Lumières : Jacques Dagorne
Costumes : Nathalie Dagorne

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
Billetterie : > En ligne > www.ville-dinard.fr > rubrique billetterie > Dinard Côte d'Émeraude Tourisme : **0 821 235 500**

Tarifs : Plein 20 € - Réduit : 18 € - *Hors frais de location*
Gratuit - de 7 ans

Retrouvez le teaser de la pièce en flashant ce code >

LE BAROKOPERA en résidence cet été !

© Wout Nooitgedagt

Avec le soutien de la Ville de Dinard, le BarokOpera prépare un nouvel événement artistique prévu **du 30 octobre au 4 novembre 2021. Dans cette perspective, la compagnie s'installe en résidence de création à Dinard dès le 20 juillet** pour mûrir ce prochain rendez-vous. Mais que les impatients se rassurent : **Le BarokOpera dévoilera quelques surprises dès cet été !**

Le 21 juillet à 18 h 30, un apéritif musical sera donné au Printania. Le BarokOpera vous donne rendez-vous pour célébrer des retrouvailles en musique, après une année compliquée pour les artistes.

Le 22 juillet à 18 h 30, quelques secrets de l'opéra de la saison vous seront révélés à la Médiathèque de L'ourse lors d'un Impromptu. Au fait, connaissez-vous son titre ? Le Gardien de...

Le 23 juillet à 20 h 30, dans l'éclat du **Théâtre Debussy**, les artistes du BarokOpera auront **Carte Blanche** pour vous réjouir. Vous pourrez même goûter quelques extraits de l'opéra à venir ! Promis, on vous dira son titre complet !

Ces réjouissances se veulent festives, dans la joie de renouer avec nos amitiés dinardaises, avant de mieux nous retrouver... plus longuement... plus intensément... à l'automne... lors de la première édition du Dinard BarokOpera Festival.

Informations pratiques

Apéritif musical : 5 € l'entrée

Musique Impromptue : Entrée libre sur réservation auprès de la Médiathèque L'ourse

Carte Blanche aux Artistes du BarokOpera : Tarifs : plein > 20 €, réduit > 15 € *(carte Enora ou présentation du ticket d'entrée à l'apéritif musical)* et 5 € *(pour les moins de 20 ans)*

> www.barokopera.fr

Design graphique © Quadrat - Photo © Pierre-Jérôme Jehel

« Lumière source de vie et d'émerveillements que nous voulons dans les airs et dans les arts. »

L'ÉTÉ DINARDAIS EN LUMIÈRES !

Lumière… C'est le thème autour duquel 7 expositions *outside** et *inside** sont organisées cet été par le service exposition de la ville de Dinard. De la villa « Les Roches Brunes » à ses jardins, du Clair de Lune à la place du Marché, de Port-Breton à la médiathèque L'ourse, de Saint-Énogat au tunnel menant à la plage de l'Écluse… Vous croiserez cet été les œuvres photographiques, installations, sculptures monumentales dans tous ces lieux de la ville. Une offre culturelle originale, tout public, à découvrir au fil de promenades ou de visites pendant tout cet été.

**Outside : extérieur / Inside : intérieur*

© Serge Bizeul

Alexandre Motte

Conseiller Municipal, délégué aux arts plastiques

« Dinard, une saison toute en lumière, lumière à laquelle nous aspirons après ces longs moments passés dans la pénombre. Lumière source de vie et d'émerveillements. Cette lumière, nous la voulons dans les airs et dans les arts. Lumière qui éclaire tant la matière que nos esprits. Dans les airs, en longeant nos promenades en bord de mer, avec sans cesse sous nos yeux émerveillés des effets changeants pour nous ravir. Dans les arts, car la lumière est ici le thème d'un ensemble d'expositions, tant en extérieur qu'en intérieur. Dehors, les Arts au Clair de Lune accueilleront les œuvres de huit artistes portés par un collectif du nom de l'Art est dans les Bois. Dehors encore, trois parcours photographiques investiront le parc de Port-Breton, le centre-ville et le bourg de Saint-Énogat. Quant au dedans, un théâtre des ombres occupera la médiathèque L'ourse alors qu'une exposition exceptionnelle de l'artiste photographe Pierre-Jérôme Jehel prendra place dans la Villa « Les Roches Brunes ».

EXPOSITION PHOTO

© Pierre-Jérôme Jehel

« LA CAVERNE DES LUMIÈRE », une origine du monde des images

Commissaire de l'exposition : Pierre-Jérôme Jehel

La Goule aux Fées et les frères Lumière : de l'histoire à la légende…
En 1877, les frères Lumière viennent en vacances à Dinard. Ils séjournent à Saint-Énogat, et auraient installé un petit laboratoire au fond d'une grotte du rivage, la Goule aux Fées. Là, ils opèrent quelques essais de développement et imaginent de futures techniques… Ce type de grotte de rivage constitue un caractère marquant et pittoresque du paysage de la côte, de nombreuses « goules »* de la région abritant des légendes liées aux « fées des houles ». Les fortes marées de la région ajoutent un élément spectaculaire et presque surnaturel aux lieux. Le lieu est aujourd'hui peu visité, mais de nombreux souvenirs d'enfance y sont encore attachés et les récits lointains, transmis ou inventés, continuent de résonner dans les esprits.

L'exposition présente, à travers une scénographie variée, des œuvres photographiques sous forme de tirages papier encadrés, de tirages grand format collés, des tirages sur support extérieur et par transparences, un film, des témoignages… , dans la Villa « Les Roches Brunes » et ses jardins.

** Grotte du bord de mer en gallo (langue romane de Bretagne)*

Informations pratiques

Du 26 juin au 26 septembre 2021

Ouverture du mardi au dimanche de 14 h à 19 h

Tarifs : Plein 6 € / Réduit 4 € / Gratuit - de 7 ans

Livre-catalogue « La caverne des Lumière » aux éditions Filigranes 14 € en vente à la Villa « Les Roches Brunes »

Commissaire de l'exposition : Pierre-Jérôme Jehel

© Pierre-Jérôme Jehel

Pierre-Jérôme Jehel est photographe et professeur au département photographie des « Gobelins, l'École de l'image » *(Paris)*. Sa pratique photographique et ses recherches portent sur les rapports entre la photographie, les sciences de terrain et le voyage. La question du paysage et de la relation entre l'homme et la nature est un axe important de son travail.

LES ARTS AU CLAIR DE LUNE

8 sculptures monumentales réparties sur la promenade du Clair de Lune

par le collectif d'artistes « l'Art est dans les bois »

Depuis 2013, l'association « l'Art est dans les bois », basée à Pleslin Trigavou (22) a accueilli en résidence plus de 40 artistes plasticiens spécialistes de l'In-Situ. Fort de cette expérience, son président, Michael Chauvel, a réuni 8 artistes afin de composer cette proposition autour de la lumière.

© Collectif «L'Art est dans les bois»

① **Michael Chauvel**

② **El Paro & Chloé Coomans**

③ **Byme**

④ **Philippe Daney**

⑤ **Franck K**

⑥ **Alexis Deconinck & Clara Vulliez**

⑦ **Charlie Hall**

⑧ **Prisca Cosnier**

© Collectif «L'Art est dans les bois»

Quartz de Alexis Deconinck & Clara Vulliez
Un joyau mystérieux, un gisement de matière non identifié qui rappelle le cristal de roche. L'intensité de sa lumière oscille comme une respiration, créant ainsi un sentiment de vie.

Informations pratiques

Promenade du Clair de Lune - Du Prieuré à la cale du Bec de la Vallée - Du 3 juillet au 7 novembre 2021 - Entrée libre

TRAVERSÉE DE LA NUIT

15 panneaux d'exposition photo par Geoffrey Hubbel

Cyclone © Geoffrey Hubbel

Cette exposition raconte l'arrêt soudain, pendant la pandémie, du monde de la fête et des festivals, la longue traversée sombre mêlée aux vrais et faux espoirs de retour, puis l'aperçu du bout du tunnel et l'extrapolation au retour des célébrations. Le tout à travers des images de concerts et de festivals dont la lumière est exploitée subtilement.

TONALS ET TUTOYER L'INSONDABLE

Photographies de Delphine Joseph

© Delphine Joseph

Ces deux expositions, **Tonals** et **Tutoyer L'insondable**, font partie d'un corpus de recherche sur les états et les humeurs de l'eau. Un sujet infini qui absorbe l'artiste, dans un voyage de l'humidité à l'humilité. Dans Tonals, l'artiste créée des passerelles, favorise une ouverture au monde poétique intérieur de chacune et chacun par une mise en lumière de la poésie de Roberto Juarroz, en invitation à la découverte de son œuvre éditée chez José Corti. Il s'agit ici de donner à voir, à recevoir et à ressentir des éclats de lumière, des éclats de pensée.

Informations pratiques

TRAVERSÉE DE LA NUIT par G. Hubbel - Parc de Port-Breton
Du 3 juillet au 7 novembre 2021 - Entrée libre

TONALS / TUTOYER L'INSONDABLE par D. Joseph
Tonals - Place du Marché > 8 panneaux d'exposition photo
Tutoyer l'insondable - Fontaine Jules Verne - Saint-Énogat > 12 panneaux d'exposition photo
Du 3 juillet au 15 septembre 2021 - Entrée libre

PEAU D'ÂNE, LE THÉÂTRE DES OMBRES

Des plages de bleu et de noir rehaussées de reflets argentés et finement découpées au laser subliment ce conte traditionnel dans lequel une princesse dissimulée sous une Peau d'Âne fuit les avances de son père qui désire l'épouser.

L'exposition agrémentée de précieux objets *(théâtre lumineux, mobile)* met en valeur le remarquable travail graphique de l'illustratrice Hélène Druvert. Un monde d'ombres et de reliefs, des illustrations originales grand format ouvrent au visiteur un monde féerique et envoûtant. L'exposition s'enrichit de théâtres d'ombres lumineux, couronnes en papier découpé et d'un parcours ludique pour ressortir de l'exposition des étoiles plein les yeux !

Informations pratiques

Exposition à la Médiathèque L'ourse - Salle de la Petite ourse
Du 15 juillet au 21 août 2021 - Du mardi au vendredi 14 h à 18 h / samedi de 14 h à 17 h - Entrée libre - Tout public

CONCOURS PHOTO INSTAGRAM

« Dinard Instants Lumière »

Voir informations *pages 10 et 11 « Label Photos »*

Informations pratiques

11 panneaux photo sur le thème de la lumière
Tunnel reliant l'esplanade Verney à la digue de l'Écluse
Du 2 juillet au 30 septembre 2021

© Serge Bizeul

Le spectacle des paysages marins aux couleurs changeantes au gré du temps et des marées, la douceur des jardins à la végétation luxuriante font de Dinard une ville où il fait bon flâner.

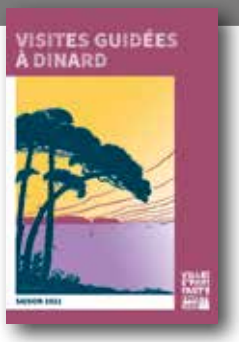

DES VISITES GUIDÉES PARFOIS INSOLITES

Yoga aux Roches Brunes ou flânerie littéraire ? Tout un programme de visites guidées !

Le service ville d'art et d'histoire *(VAH)* de la ville de Dinard a concocté un beau programme pour cette nouvelle saison, qui s'organise autour des visites incontournables *(Pointe de la Malouine, Pointe du Moulinet, Promenade du Clair de Lune…)*, mais aussi des nouveautés et des visites insolites.

Quelques exemples pour vous mettre en appétit :

NOUVEAUTÉS

• **Dinard et Picasso** : cette visite vous invite à suivre les traces de Pablo Picasso, lors de ses trois séjours à Dinard. De ses lieux de résidence à ses lieux d'inspiration, découvrez les nombreuses créations réalisées sur place, et la transformation de son approche artistique.

• **Flânerie littéraire** : avec la lecture de poèmes, d'extraits de romans, de correspondances épistolaires, découvrez le Dinard de la Belle Époque, à travers le regard des écrivains, personnalités, intellectuels qui ont fréquenté les cercles littéraires, les hôtels et villas de Dinard.

• **Dinard et les femmes** : Laissez-vous porter par ces portraits de femmes qui ont écrit une partie de l'histoire de Dinard. Rencontrez Lyona Faber, figure clef de la colonie anglaise, Lady Mond, petite lavandière bretonne qui épouse Lord Mond, grand industriel et homme de sciences, ou encore Miss Hugues Hallett, la fortunée et exubérante « Reine de Dinard ».

VISITES INSOLITES !

• **Découverte photographique** : Laissez- vous guider par un photographe et découvrez les secrets d'une photo réussie. Un guide conférencier vous accompagne pour vous dévoiler l'histoire qui se cache derrière vos futurs clichés. Que ce soit avec votre smartphone ou votre appareil photo, repartez avec de beaux souvenirs du patrimoine dinardais. *Places limitées à 20 personnes, à partir de 10 ans (Prévoir des chaussures confortables)*

• **Yoga-patrimoine à la villa « Les Roches Brunes »** :

Profitez d'une séance exceptionnelle de yoga, au cœur de la villa « Les Roches Brunes » où une guide conférencière vous confie tous les secrets de ce monument historique emblématique. Initiez-vous à la pratique posturale, à l'éveil de vos sens, à l'observation, la respiration, et la marche en pleine conscience dans ce lieu magique. *Places limitées à 10 personnes, à partir de 12 ans (Tapis, tenue et chaussures confortables)*

• **Et toujours**… Dinard en longe-côte, en kayak en vieux gréement… et bien d'autres visites !

Informations pratiques

BILLETTERIE :

> Dans les espaces d'accueil de Dinard Côte d'Émeraude Tourisme : Dinard, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Lancieux

> En ligne sur : billetterie.dinardemeraudetourisme.com

> **0 821 235 500** Service 0,12 € / min + prix appel

RETROUVEZ LE PROGRAMME exhaustif, infos et horaires sur la plaquette, téléchargeable sur :

> www.ville-dinard.fr > rubrique Patrimoine > Ville d'art et d'histoire > Laissez-vous conter Dinard

« À l'image de l'affiche, je souhaite que l'édition 2021 de notre Festival puisse être source de joie, de vie, de partage par la musique. Je l'ai pensée variée, ouverte et réunissant comme toujours des musiciens d'excellence. »

Claire-Marie Le Guay,
directrice artistique

© O. Fleury

32È FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE DINARD, du 12 au 18 juillet, sous la direction artistique de la pianiste Claire-Marie Le Guay.

Cette 32è édition réunira des artistes de premier plan. Le violoncelliste **Marc Coppey** et son fils **Emmanuel Coppey**, violoniste, nous convieront à entrer dans l'intimité d'un dialogue fait de complicité et de transmission.

François Busnel et Claire-Marie Le Guay inviteront le public dans un concert-lecture inédit où œuvres musicales et textes se répondront.

Le duo formé par le violoncelliste **François Salque** et l'accordéoniste **Vincent Peirani** consacrera un récital au confluent du classique et du jazz, sur l'univers musical de *Bach*. Prolongeant l'ouverture au jazz, **Yaron Herman et Claire-Marie Le Guay** alterneront au piano un programme en miroir classique et jazz.

En concert de clôture, l'**Ensemble Contraste** et **Rosemary Standley** présenteront le projet *Schubert In Love*.

Enfin, le **nouveau Concours international de Dinard pour les pianistes amateurs et un festival OFF avec des concerts hors les murs** interprétés par le **Quatuor Arundo** viendront compléter la programmation.

Programme

Au Théâtre Debussy, Palais des Arts et du Festival - 20 h 30

• **12 juillet > Concert d'ouverture >** Marc Coppey *(violoncelle)* / Emmanuel Coppey *(violon)* : Bach, Ravel, Mozart, Kurtag, Halvorsen

• **13 juillet > Finale du Concours international pour les pianistes amateurs** : Bruno Rigutto, *Président du jury* / Francis Huster, *Parrain*
Candidats : Philippe Delorme / Camille Bruneau / Jean-Christophe Lemoine / Louis Abraham / Paul-Hubert des Mesnards / Carole Daas : Bach, Beethoven, Chopin, Fauré, Fanny Mendelssohn
Remise des Prix à l'issue de la Finale

• **14 juillet > Concert-Lecture >** Claire-Marie Le Guay *(piano)* / François Busnel *(lecture)* : Correspondance entre littérature et musique née de la rencontre des deux personnalités : Schubert, Chopin, Liszt, Dutilleux

Retrouvez interviews et vidéos du festival de musique en flashant ce code >

• **15 juillet > Bach Project >** François Salque *(violoncelle)* / Vincent Peirani *(accordéon)* : Entre classique et jazz, musiques savantes et populaires, ce duo n'a pas fini de nous étonner : Bach, Vincent Lê Quang *(création)*, Piazzola, Villa-Lobos, Vincent Peirani

• **16 juillet > Miroirs Classique et Jazz >** Yaron Herman *(piano)* / Claire-Marie Le Guay *(piano)* : Improvisations et métamorphoses successives à travers le répertoire classique et le jazz : Debussy, Cras, Rodolphe Bruneau-Boulmier, Liszt

• **18 juillet** : **Schubert In Love >** Rosemary Standley / Ensemble Contraste : Ce programme est pensé comme un hommage à Schubert. Alto, percussions, contrebasse, guitare, piano et voix… pour un Schubert amoureux – in love

Le OFF > Du lundi 12 au samedi 17 juillet 2021 > Gratuit
Retrouvez également une programmation OFF dans des lieux insolites de Dinard avec le quatuor de Bassons > Le Quatuor Arundo

Informations pratiques

TARIFS :
• Concert d'ouverture / Concert Lecture / Bach Project / Miroirs Classique et Jazz / Schubert In Love :
> Plein > 25 € *(possibilités formules)*
> Réduits > 20 € *(Catégorie « balcon cat.2 »)* / 23 € *(détenteurs carte Enora)* / 15 € Jeunes* et solidarité*
** Étudiants / moins de 18 ans / Demandeurs d'emploi / Bénéficiaires minima sociaux / Personnes en situation de handicap*
> **FORMULES** : 2 concerts > 46 € / 3 concerts > 66 € / 5 concerts > 105 €
• Finale du Concours international pour les pianistes amateurs
> Plein > 15 € / Réduits > 12 € *(Catégorie « balcon cat.2 »)*

BILLETTERIE :
> www.ville-dinard.fr > rubrique billetterie
> www.festival-music-dinard.com
> Dinard Côte d'Émeraude Tourisme > 2 bd Féart
> Sur place les soirs de concert dans la limite des places disponibles

© Lisa Roze

Ours **collabore avec de nombreux artistes, telle Lilly Allen avec qui il forme un duo sur le tubesque « 22 », mais aussi avec -M-, Grand Corps Malade, Zaz, Claire Keim ou encore HollySiz pour qui il écrit ou compose.**

OURS en concert

Après à son disque *« Pops »*, Ours est de retour avec *« Mitsouko »*, son 4e album studio qui sortira le 27 août, précisément ! Il succèdera au succès radiophonique du titre *« Jamais su danser »*, à **son duo *« Petit jeu »* avec -M-**. Le nouvel album de **Charles Souchon**, alias Ours, a été co-réalisé par Marlon B *(-M-, Brigitte, Juliette Armanet,…)*.

Ces dernières années ont été riches : réalisation de l'album de **Pauline Croze avec son compère Romain Preuss**, **composition et écriture du *« Soldat Rose 3 »***, **co-réalisation du dernier album studio de son père**, **Alain Souchon**, **« Âme fifties »** *(Parlophone)*, avec son frère Pierre,…

Ours, c'est une voix toujours cassée, une jolie brisure qui nous dit qu'il n'y a rien de plus beau que de chanter ses propres chansons à l'oreille du public, puisque *« un chanteur c'est un copain. Qui réconforte, qui donne du plaisir. »*

CONCERT DE FLORENCE DELAAGE, pianiste internationale, au profit des œuvres sociales de la ville.

Alors jeune pianiste, Florence Delaage joue devant Alfred Cortot qui lui propose aussitôt de devenir son élève particulière. Il dit d'elle : *« si j'avais eu une fille, elle eût été Florence Delaage. »* Et lui laisse à sa mort ses deux pianos et la précieuse bague de Franz Liszt. C'est de György Cziffra, qui trouve en elle *« une artiste exceptionnelle »*, qu'elle reçoit alors de précieux conseils de virtuosité.

Ses premiers succès en Allemagne lui ouvrent bientôt les portes du Festival de Salzbourg. Elle joue à Paris et sa carrière se poursuit surtout à l'étranger : en Allemagne et en Italie principalement, et bien d'autres pays.

Cette année, le programme sera composé notamment d'œuvres de Chopin et de Beethoven.

Informations pratiques

Concert OURS - Vendredi 27 août à 20 h 30
Tarifs : plein 12 € / réduit 10 €

Concert Florence Delaage - Mercredi 4 août à 20 h 30
Tarif unique : 10 €

Lieu : Auditorium Stephan Bouttet

BILLETTERIE :

> www.ville-dinard.fr > rubrique billetterie
> Dinard Côte d'Émeraude Tourisme > 2 bd Féart
> Sur place le soir du concert dans la limite des places disponibles

LA PLAGE DANS LES OREILLES *Écoutons pour voir*

Du 28 au 31 juillet, la plage de Saint-Énogat accueille un programme dédié à l'écoute collective, sous casques, de créations radiophoniques et de podcasts littéraires et artistiques.

Le cadre de ces soirées est unique : le regard accroché aux étoiles, la mer en toile de fond, les oreilles attirées par de nouveaux rivages pour des récits inédits, histoires singulières, paroles d'une précieuse humanité. La poésie d'une traversée de la nuit, les oreilles coiffées de casques sans fil, la liberté de se déplacer pour rêver en écoutant, et d'écouter en marchant. **Cap sur l'imaginaire sonore !**

Informations pratiques

Écoutons pour voir - Plage de Saint-Énogat
> programme détaillé sur www.phonurgia.fr @phonurgianova
> Entrée libre dans la mesure des places disponibles

Projection du documentaire SALTIMBANQUE de Benoit Chevalier

La foule, la musique, le béton. Et puis, un spectacle. **Le spectacle de William**. Tant qu'il se souvient, il a toujours voulu danser. Enfant perdu dans le quartier Saint-Alexandre de Dinard, William a découvert le breakdance et la culture du hip hop à l'âge de 12 ans, puis il n'a plus jamais quitté la rue.

Une vie d'artiste de rue, ça demande des concessions. Pas d'attache, pas d'adresse, il regarde aujourd'hui son parcours avec plus de maturité. Pas de regret non plus, mais parfois une petite touche d'envie en voyant ses amis qui ont fondé une famille, choisi un chemin plus conventionnel. C'est vivre en marge de la société mais après tout, c'est peut-être vraiment ça, une vie de SALTIMBANQUE.

Documentaire « Saltimbanque » - Balneum *(Accès digue)*
Projections les 4 et 6 août à 20 h 30 - Entrée libre

© DR

Dinard renoue avec sa tradition des concours d'élégance automobile des années 20 et organise, dans le cadre majestueux de Port-Breton, un concours d'élégance ainsi qu'un tour d'élégance dans la région.

1921-2021 : UN SIÈCLE DE CONCOURS D'ÉLÉGANCE EN AUTOMOBILE À DINARD

Dinard, un siècle d'élégance

Le premier concours d'élégance eut lieu à Dinard le 4 septembre 1921. La France disposait à cette époque de deux savoir-faire uniques, la carrosserie automobile et la haute-couture, qui étaient associées lors de ces concours. Le 4 septembre 2021, la Ville de Dinard et l'Association Dinard Elégance organisent une nouvelle édition du Concours d'élégance en automobile pour faire revivre cet évènement de la Belle Époque et fêteront jour pour jour son centenaire.

Jusqu'en 1939, se sont côtoyées des personnalités du monde des arts, de l'automobile, de la mode et de l'aristocratie internationale. Les automobiles sont alors exclusivement présentées par des femmes et les concours d'élégance deviennent une spécialité française mondialement reconnue. Chaque édition dévoile les dernières tendances de la mode dans le silence feutré des voitures d'exception qui défilent sur la digue.

Un Concours labéllisé

Le Concours d'élégance en automobile de Dinard est labellisé auprès de La FFVE *(Fédération Française des véhicules d'époque)*. Plus de 10 nationalités sont attendues, 120 équipages participeront au tour d'élégance et 35 participants seront inscrits pour le concours d'élégance.

Un jury présidé par Arnaud Salmon, Maire de Dinard, et composé de personnalités de l'univers de la mode, des arts et de l'automobile départagera les concurrents selon le règlement des concours d'élégance labellisés par la FFVE. Les critères de notation sont l'authenticité et le design de l'automobile, l'élégance de la femme ou du couple qui présente, l'harmonie de l'ensemble.

Programme

- **Samedi 4 septembre**
  10 h > départ Tour d'Elégance depuis la digue du Prieuré
  16 h > présentation des véhicules sur la digue de l'Écluse
  21 h > Concours d'élégance devant le manoir de Port-Breton
- **Dimanche 5 septembre**
  10 h 30 > ballade des voitures du concours d'élégance
- **Jeudi 26 août à 17 h 30 > Conférence > Le Balneum**
  « 4 septembre 1921 - 4 septembre 2021, un siècle d'élégance » dispensée par Denis Cohignac, Président de l'Association Dinard Elégance et organisateur du Concours d'Elégance, en présence de Patrick Rollet, ancien président de la FIVA* et Gautam Sen, vice-président de la communication et des relations extérieures de la FIVA*.

© DR

Deux automobiles engagées pour le centenaire : Delage D8 carrossée Chapron de 1930 et Bugatti 57 Atalante de 1937. Ces marques prestigieuses ont gagné de nombreux Grand prix d'honneur à Dinard

> Contact : dinard.elegance@gmail.com

** Fédération Internationale des Véhicules Anciens*

En selle !

Annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire, la Ville de Dinard a le plaisir d'accueillir de nouveau le jumping international 5* cette année, sur le terrain mythique du Val Porée, véritable écrin de verdure en bord de mer.

© Éric Knoll

Cet immense événement sportif des étés dinardais accueille chaque année, devant les caméras du monde entier, l'élite des cavaliers mondiaux pour le concours labellisé 5*, dont des champions olympiques, champions du monde et d'Europe. McLain Ward, alors n°5 au classement mondial disait de ce concours en 2019 qu'il était le *« plus beau show du monde »*. Placé sous l'égide de la Fédération Équestre Internationale *(FEI)* et la Fédération Française d'Équitation *(FFE)*, **27 épreuves seront organisées cette année, sous le regard attentif de 20 juges internationaux**.

Les chevaux arriveront dans la journée du 13 juillet et passeront tous une visite vétérinaire le mercredi 14 juillet sous le contrôle de 2 vétérinaires équins habilités par la FEI, et 4 juges internationaux ; ensuite ils ne seront plus autorisés à quitter le site avant la fin de la manifestation.

Lors du CSI 5* de Dinard, 7 épreuves compteront pour le classement mondial FEI

© Droits Réservés

Danièle Mars
*Présidente du CSI 5**

« Bien que la situation soit encore assez complexe, nous avons décidé d'organiser le Jumping International de Dinard du 15 au 18 juillet 2021. Annulé pour cause de covid en 2020, le besoin était grand comme notre désir de revivre l'expérience et l'ambiance d'une compétition équestre de très haut niveau dans ce site extraordinaire du Val Porée.

Dernière rencontre européenne pour les plus grands cavaliers mondiaux avant leur départ pour Tokyo et les Jeux Olympiques, cette édition nous promet un très grand sport, mais aussi un moment de partage, ce qui ne nous est pas arrivé depuis très longtemps, et la possibilité de fêter la reprise d'une vie «presque» comme avant ».

Informations pratiques

Jumping international de Dinard - CSI 5* - 27 épreuves
15 au 18 juillet 2021 - Val Porée - Entrée libre
> www.ville.dinard.fr

La Ville de Dinard recherche des bénévoles qui seront affectés le long des parcours de Dinard Off Course : ils auront pour missions de renseigner les coureurs, de sécuriser les zones de passage et d'intervenir en cas d'incident.

DINARD OFF COURSE, un challenge urbain à la découverte du patrimoine

Le samedi 28 août 2021, la Ville de Dinard propose un challenge urbain **sportif pour découvrir de manière originale son patrimoine historique et culturel**. Cet évènement est organisé avec le concours de l'Athlétique Côte d'Émeraude et de Dinard Running, en partenariat avec Sport 2000 et la Plomberie C. Collet.

Ce challenge se compose de **3 circuits afin de permettre à tous de participer à ce moment festif et convivial**, en famille ou entre amis. Chaque parcours est composé de nombreux « points de passage » : institutions, jardins ou infrastructures municipales dévoileront aux participants leurs extérieurs ou leurs intérieurs… découvertes et surprises garanties !

Départs et arrivées sur la plage de l'Écluse !

Informations pratiques

La petite boucle : Parcours de 3,5 km
Départ à 17 h / Tarif : 5,70 € / 8 points de passage

La moyenne boucle : Parcours de 6 km
Départ à 18 h / Tarif : 7,80 € / 10 points de passage

La grande boucle : Parcours de 9,2 km chronométré
À partir de 16 ans / Départ à 18 h / Tarif : 11 € / 15 points de passage

Informations complémentaires et inscriptions jusqu'au
> vendredi 27 août à 15 h
> sur www.ville-dinard.fr
> ou www.nextrun.fr

DU SPORT ET DES ACTIVITÉS SUR LA PLAGE

Du 1er juillet au 31 août, sur la plage de l'Écluse, le service animation plage propose des activités sportives pour petits et grands.

> **Inscriptions** : 02 99 46 56 03 (excepté pour la gymnastique)

Tournois et ateliers de football

Tout l'été, les plus de 13 ans pourront s'amuser et se confronter la balle aux pieds les mercredis 7 et 21 juillet et 4 et 18 août. Les moins de 13 ans, quant à eux, joueront au ballon rond les mercredis 14 et 28 juillet et 11 et 25 août, de 12 h 30 à 17 h 30 / 2 €

Supporters du stade Rennais ? Curieux de connaître les secrets d'un entraînement professionnel ? Le 9 juillet, de 12 h 30 à 18 h le stade Rennais animera des ateliers de football sur la plage / Gratuit

Et aussi

Gymnastique, les vendredis et lundis / **Pétanque,** les lundis / **Beach Volley 3 x 3** / **Aquathlon individuel et en binôme** / **Mini marathon des sables** : *voir détails et informations pratiques dans l'agenda p. 36 à 39*

Concours de châteaux de sable

Le centre social L'Escale vous propose deux concours festifs auxquels participer en famille ou entre amis !

> **Inscriptions** : 02 56 27 85 44

Un château contre la mer
Venez relever le défi ! Quel château résistera le plus longtemps face à la marée montante ? Les déguisements sont autorisés et même encouragés. Différents lots seront remis : châteaux qui résistent le plus longtemps, équipes les mieux déguisées, prix « artistiques » et mention(s) spéciale(s) du jury.

Plage de Saint-Énogat / Vendredi 23 juillet à 14 h / Gratuit

Défi du plus beau château de sable
Concours traditionnel qui rythme les étés dinardais, le concours du plus beau château de sable met la créativité des participants à l'épreuve dans une ambiance familiale.

Plage de l'Écluse / Mardi 10 août à 14 h / Gratuit

AGIR ENSEMBLE : les transitions sources de liens

Se réinventer, voilà ce que à quoi nous invite encore davantage la période que nous connaissons. Sans doute ce qui nous aura manqué le plus dans toute cette épreuve, c'est le vivre ensemble : se rencontrer, discuter, échanger, découvrir. Il nous appartient donc de transformer cela en réelle opportunité de redéfinir nos envies et nos besoins, créer les prétextes à être ensemble, à faire ensemble.

Agir ensemble pour mieux vivre ensemble

L'embellissement du parc de Saint-Alexandre a commencé au travers d'ateliers participatifs menés en partenariat avec les Ateliers [Dé]concertants, urbanistes facilitatrices, et le Collectif Fil.

Habitants, jeunes conseillers et conseillères du Conseil Municipal des Jeunes, professionnels mais aussi agents de la collectivité contribuent à la réflexion sur les éléments souhaités pour améliorer le parc qui se situe au cœur du quartier. Déjà très investi par toutes les générations, ce lieu ne manque plus que de laisser la place à chacun et chacune pour, au travers de ces différents temps, exprimer ses besoins et ses envies.

Particulièrement tournées vers les espaces qui permettent l'échange et la croisée des générations, les premières idées ont été nombreuses et ont vu le jour fin juin lors d'ateliers participatifs de réalisation.

L'inauguration de ce projet a eu lieu le 26 juin, dans le parc, temps de partage auquel chacune et chacun est convié.

Questionner le vivre ensemble en ville à l'heure de la distanciation et des crises sanitaire et environnementale

Dans la perspective des ateliers de cuisine qui débuteront en septembre en partenariat avec le Lycée Hôtelier de Dinard Yvon Bourges, c'est le sujet qui a été soumis aux étudiants de l'École Supérieure d'Architecture de Bretagne.

Quel mobilier pour partager un moment de convivialité dans un parc et dans le contexte sanitaire que nous connaissons ?

Prenant appui sur les propositions des designers Enzo Mari et Charlotte Pierrand, 24 étudiants ont imaginé un mobilier adapté qui a été réalisé lors de trois jours d'ateliers collaboratifs auxquels tout le monde était invité à contribuer, les habitants mais aussi les techniciens de la ville.

10 tables, 16 bancs et 25 chaises ont ainsi été réalisées en douglas *(essence locale naturellement classe 4 préparée par une scierie bretonne)* pour seulement 3 000 euros. Au-delà de la réalisation finale, ces ateliers ont été le prétexte à des temps d'échange, de rencontre et d'enrichissement mutuel.

Un premier chantier participatif a été mené dans le cimetière de Saint-Énogat, afin d'y retirer une plante invasive.

Agir ensemble dans les lieux les moins attendus

Prémisse d'un projet fort sur les cimetières de notre commune, un premier chantier participatif a été mené dans le cimetière de Saint-Énogat : retirer l'érigéron du Canada, plante invasive qui y a pris sa place.

Accompagnés par Catherine Sébille et Chrystèle Jolif, agents de l'État Civil, et Virginie Delorme, responsable des espaces verts, les participantes et participants, dont quinze jeunes du Conseil Municipal des Jeunes, ont pu apprendre sur la végétation présente dans le cimetière mais aussi sur son histoire et ainsi sur celle de la commune.

Ce type de chantier sera reconduit au travers d'actions ponctuelles chaque fois que possible.

Des nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes conseillères et conseillers ont voté pour désigner le logo de cette toute jeune instance de la commune. Vingt-cinq propositions étaient en lice et c'est par voie démocratique que le choix a été fait.

Chacune des trois commissions a par ailleurs travaillé à avancer sur un projet prioritaire à mener sur le mandat :

- **Commission environnement, cadre de vie, sécurité routière** : organisation d'un concours de ramassage de déchets en partenariat avec des associations le 2 juillet, sur la plage de l'Écluse
- **Commission vie culturelle, sportive et festivité** : aménagement d'un espace d'activités pour les plus jeunes, façon années 30
- **Commission intergénérationnel, handicap et citoyenneté** : actions de liens intergénérationnel pour ne laisser personne en situation d'isolement

Les jeunes s'investissent également pour accompagner des projets initiés par la commune ou des associations.

Cette expérience leur permettra non seulement d'expérimenter de premiers engagements au service du bien commun mais aussi de s'enrichir du collectif. C'est ainsi que le 22 mai, ils ont pu rencontrer **Aurélie Valognes**, auteure, qui leur a fait part de son expérience et a répondu à leurs questions. Pour garder une trace de cela, les jeunes ont reçu un carnet « métiers » dans lequel ils pourront noter les différentes rencontres qu'ils feront au cours de leur mandat ainsi que ce qu'ils en ont retenu et appris.

« Trouver son projet et se donner les moyens de le réaliser, notamment par le travail », voilà le principal message transmis par Aurélie Valognes à ces jeunes qu'elle comprend puisqu'elle-même a eu la chance d'être membre d'une CMJ dans sa jeunesse. À la fin de la séance, les jeunes ont pu bénéficier d'une « séance de dédicaces » privée et appréciée de tous.

Retrouvez la vidéo réalisée par les jeunes conseillers municipaux sur la réhabilitation du parc en flashant ce code >

Un point sur l'achat groupé d'énergie

Pour permettre de réaliser des économies sur le budget énergie des foyers et développer la part d'énergie verte, la commune a, en partenariat avec Wikipower, proposé un achat groupé d'énergie verte. Le nombre de participants permettra à Wikipower d'aller au devant des fournisseurs pour négocier les prix les plus intéressants. La mobilisation sur ce projet a été très forte et ce sont plus de ! 800 questionnaires qui ont été reçus.

Les offres négociées et le calcul personnalisé de leur économie présentés aux alentours du 10 juin permettront aux participants, s'ils le souhaitent, de souscrire aux offres négociées jusqu'au 30 juin.

Au vu du succès de cette opération, les pré-inscriptions ont été prolongées durant tout le mois de juin pour tous les Dinardais mais aussi pour les habitants des communes alentour.

Partager l'espace en toute sécurité en priorisant les plus fragiles

Que chacun puisse se déplacer en toute sécurité est une de nos préoccupations majeures. Pour cela, de nouveaux aménagements sont réalisés et ils seront systématiquement accompagnés de campagnes d'information. Ici, un rappel des usages liés aux zones de rencontres.

UNE ANNÉE au lycée hôtelier

Comme dans de nombreux établissements scolaires, l'année a été particulière au lycée hôtelier Yvon Bourges de Dinard. Différentes actions ont cependant pu être menées afin de permettre aux élèves de maintenir les outils de production et de commercialisation opérationnels. Rencontre avec Romain Raoul, proviseur de l'établissement.

© AdobeStock

Dinard Label Ville : Comment avez-vous vécu la crise sanitaire au lycée hôtelier ?

Romain Raoul : Notre établissement a été doublement impacté, à la fois en tant qu'établissement scolaire, puis en tant qu'établissement de la filière hôtellerie-restauration. Nous sommes cependant parvenus à maintenir l'accueil de tous nos élèves à temps plein du 1er septembre jusqu'aux vacances de printemps. Par contre, la fermeture des établissements d'hôtellerie-restauration nous empêchait d'accueillir la clientèle extérieure sur nos deux restaurants d'application. Elle nous a aussi obligé à revoir en permanence notre calendrier de stages en entreprise…

DLV : Comment vos élèves ont-ils vécu cette période ?

RR : Nos pratiques ont dû être réinventées pour répondre au double enjeu qui est le nôtre : le principal, former les jeunes que nous accueillons, puis faire en sorte de maintenir le bon fonctionnement de l'établissement. Il fallait permettre à nos élèves de produire sans générer du gaspillage, puis commercialiser et raconter les produits travaillés :

- Les restaurants ont pu fonctionner à l'interne, accueillant élèves et personnels en tant que clients *(les élèves ont été ravis de vivre l'expérience client au restaurant gastronomique).*
- Des actions de solidarité ont été menées à l'initiative de nos étudiants avec la collaboration de partenaires extérieurs : préparation de menus destinés aux personnels soignants de l'hôpital de Saint-Malo, vente à emporter au profit de l'Union des Commerçants de Dinard.
- La vente à emporter s'est largement développée, permettant à nos élèves de maintenir un contact avec la clientèle et donc de développer des compétences, tout en atténuant les pertes liées aux coûts de fonctionnement.

Finalement, nos élèves ont plutôt bien vécu cette période, et ont bénéficié de bonnes conditions d'apprentissage, une grande partie ayant eu un volume d'heures d'enseignement plus important qu'à l'habitude.
Il faut souligner la remarquable implication des équipes durant cette période, qui se sont montrées soucieuses de faire en sorte que nos élèves n'aient pas l'impression que le monde avait changé.

DLV : Pouvez-vous nous parler des différents partenariats entre votre établissement et la ville de Dinard ?

RR : Tout au long de cette période, nous avons fait en sorte de maintenir le contact avec nos partenaires professionnels et culturels. Ce fut le cas avec la Ville de Dinard, avec laquelle nous sommes partenaires sur un projet concernant le quartier Saint-Alexandre *(voir page 24)* puis sur des actions de prévention menées par le service jeunesse. Nous devrions relancer notre collaboration sur les actions culturelles : participation de nos élèves lors du Dinard Festival du Film Britannique, accueil d'un concert dans le cadre du festival de musique en 2022, ateliers d'écriture avec l'auteur-compositeur-interprète Da Silva.

Dispositif moins de 3 ans à Dinard : Prendre le temps de découvrir et de grandir

La Ville de Dinard, en partenariat avec l'Éducation Nationale, a mis en place un dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle Paul Signac depuis la rentrée 2017. C'est une classe évolutive selon le rythme de l'enfant, qui reste spécifique et est soumise à certaines règles Ce dispositif apporte de nombreux avantages :

Respect du rythme de chaque enfant / Activités sensorielles, langage, socialisation / Doudous bienvenus / Aménagement de l'espace et matériel adapté / Personnel formé / Un enseignant et une ATSEM dédiés à plein temps / Temps d'accueil et de présence construit selon les besoins de l'enfant en concertation entre les parents et l'enseignant / Liens avec les familles, les partenaires *(PMI, crèches…)* / Effectif limité à 20 élèves.

Renseignements et pré-inscriptions : Service Éducation-Affaires scolaires, au 36 rue des écoles. Chaque parent peut s'y rendre uniquement sur RDV > 02 99 46 73 46 > Mail : affaires.scolaires@ville-dinard.fr

TRAVAUX à Dinard

De nombreux travaux d'entretien et de modernisation ont été réalisés ces dernières semaines : travaux d'assainissement, renforcement du réseau électrique, installation de 3 nouveaux points d'apport volontaire. Enfin, l'entrée de la plage de l'Écluse s'est refait une beauté pour la saison 2021.

RUE AMPÈRE

La première tranche des travaux du projet Eiffage arrive à terme : les 65 logements, situés dans sa partie nord, sont en cours de réception. **En juin**, des travaux de terrassement pour sécuriser le passage entre l'ancien quai de la gare et le nouveau bâtiment ont été effectués : coulage d'un béton érodé au sol et réalisation d'un escalier avec garde-corps.

En parallèle, afin de limiter la vitesse des véhicules aux abords des habitations, un passage piéton surélevé a été installé. Enfin, les stationnements situés le long de l'immeuble ont été empierrés et seront recouverts d'un revêtement bi-couche.

En automne, les travaux continueront sur les rues Ampère et de la Gare : le pied du bâtiment sera végétalisé et le trottoir de la rue de la Gare sera recouvert d'un revêtement bi-couche.

L'ensemble des travaux sont réalisés par l'entreprise Even, pour un total de 114 000 € TTC.

RUE WINSTON CHURCHILL

La société Even a repris le réseau d'assainissement situé entre la rue de la Paix et le boulevard du Président Wilson.

NIVELLEMENT DES PLAGES POUR LA SAISON 2021

En juin, une entreprise a été mandatée pour niveler le sable des plages de l'Écluse, de Port-Blanc et de Saint-Énogat **afin d'accueillir sportifs, promeneurs, baigneurs et clubs de plages dans des conditions optimales**. La remise au niveau du sable a pour objectif d'aplanir le profil de la plage.

Coût des opérations : 19 500 € TTC

TROIS NOUVEAUX « POINTS D'APPORT VOLONTAIRE » (PAV) À DINARD

En mai et juin, la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude a installé sur chaque nouveau site 5 containers : 2 pour les ordures ménagères, 2 pour les emballages et un pour le verre.

- Avenue du Château Hébert
- Au carrefour des rues de l'Isle Celée et du Plateau de la Mettrie
- Au carrefour de la rue Raphaël Veil et de la rue de la Vallée

En automne, la contribution de la Ville de Dinard consistera à végétaliser les abords des PAV, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Coût des travaux estimé par la CCCE : 98 700 € TTC

RÉHABILITATION D'UNE CANALISATION SOUS LA PLAGE DE SAINT-ÉNOGAT

Des travaux de réhabilitation par chemisage ont été effectués **en mars sur la canalisation d'évacuation des eaux usées située sous la plage de Saint-Énogat**. De diamètre 600 mm, le tronçon concerné est situé sur la partie ouest : il s'agit des 160 derniers mètres avant le poste de relevage Harbour situé en dessous de la Thalassa.

Le chemisage consiste à étancher le réseau d'assainissement, qui transite sous la plage, sans réaliser de tranchée : une gaine en feutre souple, appelée également *« chaussette »*, a été imbibée en usine d'une résine puis installée à l'intérieur de la canalisation. Elle est livrée sur le chantier par un camion frigorifique.

Après avoir curé le réseau et installé la gaine, un camion équipé d'une chaudière a gonflé la « chaussette » à l'aide de vapeur d'eau *(environ 80-90°C)*. Elle s'est alors plaquée contre les parois de la canalisation en durcissant par réaction chimique.

Un *« camion robot »* a ensuite inspecté le réseau afin de percer les points de raccordements pour reconnecter la canalisation aux autres réseaux existants.

Une première campagne de chemisage de cette canalisation avait eu lieu il y a une vingtaine d'années. Toute la partie est de la plage avait été réhabilitée.

Les travaux ont été réalisés par la société ATEC de Plerneuf (22), sous-traitant de Veolia, et ont été effectués pendant les mortes-eaux pour un coût total d'environ 100 000 € TTC.

PLAGE DE L'ÉCLUSE

Fin juin, le service Espaces Verts aura installé à l'entrée de la plage de l'Écluse 20 jardinières composées de palmiers nains, graminées, immortelles d'Italie *(plantes curie)* et verveines de Buenos Aires. Celles-ci embelliront le passage menant aux commerces et agrémenteront l'accès au bord de mer.

Coûts :
Jardinières : 10 600 € TTC
Végétaux : 1000 € TTC

RÉHABILITATION DES CHEMINS DE RONDE

En avril dernier, des réparations ont été effectuées afin de consolider le piédroit du ponceau *(côté mer)*, ainsi que sur la clef de voûte *(côté aval à proximité de l'hôtel Le Crystal)*. Enfin, un béton projeté sous-voûte ainsi que la reprise des fissures ont été réalisés.

L'entreprise Merceron TP a exécuté ces travaux pour un coût de 63 089 € TTC.

Une remise en état surfacique de la sente a également été effectuée entre :

- **Le tronçon situé entre la villa « Les Roches Brunes » et la villa « Cézembre »** : le béton armé a été repris sur une longueur de 12 mètres et sur une largeur de 2,30 mètres
- **Le pont et la sente** situés sous le jardin de Port-Riou

L'entreprise Marc TP a réalisé ces travaux pour un montant de 48 573 € TTC.

L'ensemble de ces travaux est réalisé au rythme des marées : les opérations sont effectuées selon les coéfficients, pour faciliter l'accès des hommes et des matériels.
Une équipe de maçons municipaux a également contribué aux réparations de la sente.

Depuis le 15 juin, l'ensemble du chemin des douaniers est de nouveau ouvert aux promeneurs.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DES RUES GARDINER ET DE LA GARE

Suite à l'évolution du parc immobilier, Enedis a mandaté l'entreprise SMTP pour renforcer son réseau électrique : des tranchées ont été creusées pour dérouler les nouveaux câbles.

Les travaux ont débuté le 31 mai et se sont terminés fin juin.

RUES DE VERDUN ET DE LA GARE

De janvier à mai, l'entreprise Even a réalisé des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans la rue de Verdun *(entre la rue Raphaël Veil et la rue de la Gare)* ainsi que dans la rue de la Gare *(entre la rue de Verdun et l'avenue des Mimosas)*. Ces travaux font suite à ceux entrepris dans la rue Clos de la Fontaine en 2020.

Les opérations de séparation permettent de limiter les déversements d'eaux usées dans le milieu naturel *(la mer)*. **L'objectif est d'assurer la protection de l'environnement et de garantir la qualité des eaux de baignade sur le territoire dinardais ainsi que les communes périphériques**.

Le vendredi 12 mars, journée charnière de ces opérations, un regard de 15 tonnes a été posé à l'aide d'une grue de levage de 90 tonnes à l'angle des rues Clos de la Fontaine et de la Gare. De dimensions 2,92 x 2,32 mètres et d'une hauteur de 2,50 mètres, la chambre de répartition permet d'assurer la continuité d'écoulement des eaux pluviales. Ce carrefour complexe regroupe plusieurs arrivées d'eaux pluviales, de diamètre 800 et 1200 mm et une sortie de diamètre 1400 mm. Ces réseaux ainsi maillés acheminent les eaux en direction du bassin tampon situé sous la plage de l'Écluse. L'excédent, hors premier flot, est dirigé vers la mer.

Fin avril, l'entreprise a terminé la pose des réseaux et a ensuite réalisé des travaux de réfection de voirie : un revêtement provisoire a été mis en œuvre sur le trottoir côté impair ainsi que sur la chaussée rue de Verdun en prévision des prochains travaux d'effacement des réseaux.

Les autres aménagements, le trottoir de la rue de Verdun côté pair ainsi que le trottoir et la chaussée de rue de la Gare, sont définitifs.

Coût total des travaux : 1 200 000 € HT
Subventions : 800 000 € HT (État)
L'Agence de l'eau Loire Bretagne participe au financement des travaux dédiés aux eaux usées à hauteur de 50 %

RÉNOVATION DU MUR SITUÉ DANS LA DESCENTE MENANT AU PARKING DE LA MAIRIE

En avril dernier, les maçons municipaux ont rénové le mur, d'une longueur de 12 mètres, situé dans la descente menant au parking de la mairie. Les joints ont été grattés puis un nettoyage haute pression a été réalisé afin d'éliminer les restes de béton. Ils ont ensuite été refaits pour renforcer sa solidité.

LE COMMISSARIAT DE POLICE

Une partie de la toiture de ce bâtiment, propriété de la Ville de Dinard, a été rénovée par les services techniques municipaux en juin. Le toit, qui présentait des défauts d'étanchéité, a été remplacé par une nouvelle couverture en zinc.

RÉNOVATION DE LA TÊTE DE MUR DU LYCÉE HÔTELIER À L'IDENTIQUE

Suite à des dégradations causées par les racines des arbres, des travaux de rénovation sont en cours : les fissures seront reprises. Ces travaux sont effectués par les maçons municipaux sur la partie appartenant à la Ville qui s'étend du boulevard de la Libération jusqu'au passage piéton du boulevard des Maréchaux *(274 mètres)*.

Retrouvez l'interview de Christian Fontaine, Adjoint aux travaux, en flashant ce code >

DINARD REVIT !
Nouveaux visages et nouveaux lieux

«Quel bonheur de se retrouver dans les commerces, les restaurants, les terrasses qui font de nouveau battre le coeur de la ville ! Piétonnisation du bas de la rue du Maréchal Leclerc, palmiers et jardinières à l'entrée de la plage de l'écluse, extension des terrasses reconduites, tout se met en place pour une saison estivale animée et conviviale. Saluons l'arrivée de nouveaux visages à la présidence de l'Union des Commerçants et du Club Hôtelier, et réjouissons nous de l'ouverture tant attendue de deux tout nouveaux lieux de restauration, chacun proposant, dans un cadre idyllique, un moment de plaisir gourmand. »

Martine Guénégant,
3e adjointe à la communication
et à l'attracticvité

La Cabane à Manger © Patrick Chevalier

© DR

Aude Roussel
Présidente de l'Union des Commerçants

Dinard Label Ville : Que représente Dinard à vos yeux et pourquoi vous y êtes-vous installée ?

Aude Roussel : Pour moi, Dinard fut une évidence, un coup de foudre. Quel que soit l'endroit où je posais mes yeux, tout était beau. Je ne pouvais m'empêcher de penser au poème de Baudelaire *« Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté. »* Après un petit tour en ville, je devais ouvrir une boutique ici.

DLV : Un petit mot sur l'offre commerciale dinardaise ?

AR : L'offre en commerces est incroyable pour une petite ville : cinéma, casino, hôtels, commerces de bouche, restaurants, bars, boutiques variées et originales : un véritable art de vivre.

DLV : Pourquoi cet engagement au sein de l'Union des Commerçants ?

AR : Je fus très surprise par la richesse des événements qui y étaient organisés et tout ce qui était mis en œuvre pour participer à l'animation et au rayonnement de la ville. Mon engagement pour l'UCD en découle.

DLV : Comment se compose la clientèle des commerçants dinardais ?

AR : De plus en plus, Dinard vit toute l'année. Nous bénéficions d'une clientèle exigeante et variée. Les « locaux » sont très attachés à leur commerce de proximité et nous ont montré le lien particulier et la fidélité qu'ils portent à leurs commerces. Nous les en remercions. Nos clients du bassin rennais et ceux de la région parisienne ont également manifesté le bonheur de nous retrouver.
La campagne et le hashtag *« #achetezdinardais »* qui souligne l'importance de ce lien en découle et l'encourage.

DLV : Comment avez-vous vécu les premières phases du déconfinement ?

AR : La réouverture des terrasses et de nos commerces, les dispositions prises par la mairie pour piétonniser le bas de la rue du Maréchal Leclerc* et mettre de la musique dans les rues le week-end redonnent vie à notre centre-ville et nos quartiers.

** Le 22 mai , la rue du Maréchal Leclerc, dans sa partie comprise entre la rue de la Paix et le boulevard Wilson, est mise en zone piétonne les weeks-ends, puis tous les jours, tout l'été, du samedi 26 juin au lundi 6 septembre.*

© DR

Pierre de Kerautem
Président du Club Hôtelier

DLV : Vous êtes le nouveau président du club hôtelier, comment envisagez-vous ce poste ?

PdK : Lors de l'A.G. du 9 mars, Fabrice Morin a décidé de passer la main après 8 ans (Hôtel Saint-Michel en 2013 et Hôtel du Parc en

La Ritournelle © Ville de Dinard

Quelques chiffres clés sur le Club Hôtelier :

- 18 hôtels sur la Côte d'Émeraude *(15 hôtels à Dinard, 2 hôtels à Saint-Briac et un hôtel à Lancieux)*
- 650 chambres d'hôtels ou appartements
- 500 contrats par an : 300 CDI et 200 contrats saisonniers + tous les emplois indirects
- 300 000 € de taxes de séjour, soit 1/3 du budget de l'OTI
- 250 000 clients reçus chaque année dans nos hôtels

2019), j'ai proposé ma candidature. C'est un juste retour des choses de prendre le relais avec une nouvelle énergie.

Nous souhaitons fédérer tous les hôtels qui se trouvent sur le territoire de la CCCE. Mon rôle sera de porter leur parole auprès des instances politiques et de l'OTI. Nous souhaitons ainsi être consultés en amont sur des sujets locaux qui nous concernent afin de pouvoir apporter un avis consultatif.

DLV : Comment se profile la saison estivale à Dinard au niveau de l'hôtellerie ?

PdK : L'an dernier, nous avons tous fait une très belle saison. Cette année, le démarrage sur le week-end de l'Ascension a été très fort et avec la vaccination, nous avons l'espoir de refaire une très belle saison estivale. Mais, l'arrière-saison sera également importante pour combler toutes les pertes liées aux différents confinements.

DLV : Et comment avez-vous vécu cette période de crise sanitaire et le déconfinement ?

PdK : On se souvient que début 2020, personne ne savait dans quelle direction on allait. Le Club Hôtelier était là pour rompre l'isolement des hôteliers. L'entraide a été de mise entre nous au sujet des protocoles sanitaires par exemple. Après 3 confinements, les hôteliers de notre club ont réussi à tenir grâce aux différentes aides et ont fait preuve de résilience après cette période difficile.

À découvrir à Dinard

Ouverture de « La Ritournelle »

Depuis le 3 juin, La Ritournelle vous accueille en plein cœur du parc de Port-Breton et à quelques mètres de la plage du Prieuré. C'est dans ce cadre idyllique, avec une terrasse fraîchement installée, que ce bar à vin invite à la découverte de produits locaux et d'une sélection de vins vivants. Arnaud Salmon, Maire, accompagné de deux adjoints, Martine Guénégant et Yannick Loisance, a rendu visite aux nouveaux délégataires de la ville, Miléna Cugny et Benjamin Joinville qui sont désormais aux commandes de ce lieu incontournable !

La Cabane à Manger est installée sur l'estacade du port

Plage, couchers de soleil, produits du coin, street food nature, breuvages artisanaux, brunchs familiaux et apéros guinguette... Virginie Bregeon et Jacques de Saint Quentin vous accueillent à La Cabane à Manger, qui vient de prendre place au port de Dinard jusqu'au 31 août prochain !

Camping Port-Blanc

© DR

La Saison 2021 au Camping du Port-Blanc de Dinard s'annonce excellente ! Les arrivées se succèdent et tous les week-ends depuis la fin du dernier confinement, le Camping affiche complet. Entre camping-cars, caravanes, tentes, séjours en mobil-homes, en coco sweet ou encore en cahutes, la clientèle est au rendez-vous dès le début de l'année ! Les campeurs de toujours ou d'un jour ont besoin de prendre l'air, quoi de mieux que de le faire le temps d'un week-end insolite, à Dinard, face à la plage du Port-Blanc !

De nouveau en terrasse !

Phase attendue du déconfinement, les terrasses dinardaises ont pu rouvrir le 19 mai dernier. En amont le Maire, Arnaud Salmon, avait reçu les gérants et propriétaires des cafés, hôtels restaurants pour les informer des dispositions prises par la ville :

- **Reconduction des extensions de terrasses, déjà mises en place**, jusqu'au 31 août, et prolongation probable jusqu'à la fin des vacances de Toussaint* • Volonté de pérenniser ces extensions, mais des aménagements pourront être nécessaires, en fonction du plan des circulations en cours d'étude urbaine
- Les extensions de terrasses « Covid » seront gratuites.

Mutuelle communale et Handi-Dinard

© Droits Réservés

En mars et avril 2021, un formulaire d'enquête a été lancé auprès des habitants Dinardais et des agents de la commune afin de recenser les personnes potentiellement intéressées par une mutuelle négociée par la municipalité. Le formulaire a été distribué via le magazine municipal pour les habitants, les fiches de paie pour les agents et a également été mis en ligne sur le site internet de la Ville.

La Mairie a reçu 362 formulaires suite à cette enquête. Les informations récoltées ont servi à la rédaction d'un cahier des charges et un marché a été lancé en mai dernier. Les offres reçues sont actuellement en cours d'analyse. Une délibération sera soumise au vote du conseil municipal, en septembre prochain, et des réunions publiques organisées à partir du mois d'octobre.

Sur ces 362 formulaires :

- 93,6 % ont répondu *« oui »* à la question *« avez-vous une mutuelle ? »*
- 6,9 % ont répondu *« non »*

Sur les 339 formulaires ayant répondu positivement à la question, voici la **répartition par type de prestations** possédées :

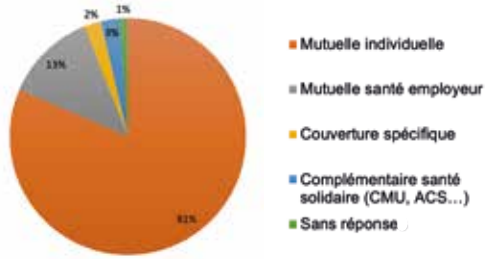

76 % des personnes indiquant ne pas avoir de mutuelle ont précisé que la raison en était un coût trop élevé.

Composition des foyers :

Les personnes interrogées ont également indiqué le nombre de personnes composant leur foyer :

- 36 % ont indiqué avoir un foyer composé d'une personne
- 50 % ont indiqué que leur foyer est composé de 2 personnes
- 5 % ont précisé que leur foyer est composé de 3 personnes
- 5 % ont indiqué que leur foyer est composé de 4 personnes
- 1 % ont précisé que leur foyer est composé de 5 personnes
- 1 % ont indiqué que leur foyer est composé de 6 personnes et +
- 2 % n'ont pas répondu à cette question

Situation des personnes ayant répondu au formulaire :

Sur les 362 formulaires reçus soit 666 personnes :

- 53 personnes soit 8 % sont étudiantes
- 102 personnes soit 15 % sont salariées
- 338 personnes soit 51 % ont précisé être à la retraite
- 24 personnes soit 4 % sont demandeurs d'emploi
- 63 personnes soit 9 % remplissent une autre catégorie (*enfants, professions libérales...)*
- 86 personnes soit 13 % n'ont pas répondu à cette question

Répartition des âges des personnes ayant répondu :

- 48 personnes soit 7 % ont indiqué avoir entre 0-14 ans
- 50 personnes soit 7 % ont indiqué avoir entre 15-24 ans
- 217 personnes soit 32 % ont indiqué avoir entre 25-64 ans
- 320 personnes soit 49 % ont indiqué avoir 65 ans et +
- 31 personnes soit 5 % n'ont pas répondu à cette question

Répartition par genre sur les 666 personnes :

- 182 soit 27 % sont des hommes
- 186 soit 28 % sont des femmes
- 298 soit 45 % n'ont pas répondu ou précisé le genre des personnes composant leur foyer

Personnes intéressées par la négociation d'une complémentaire santé par la Commune de Dinard sur les 362 formulaires :

- 344 personnes soit 95 % ont répondu *« oui »* à cette question
- 18 personnes soit 5 % ont répondu *« non »* à cette question

À NOTER : même les personnes n'ayant pas répondu au questionnaire pourront assister à ces réunions et adhérer à la mutuelle si l'offre les intéresse.

Un aménagement pour l'accueil des personnes à mobilité réduite a été réfléchi par la commission communale d'accessibilité et sera installé pour la saison estivale 2021 sur la partie ouest de la plage de l'Écluse.

La plage de l'Écluse accessible dès cet été

Signalés **par deux oriflammes**, ces espaces seront ouverts **chaque jour, de 10 h à 18 h**. Parmi les équipements installés, un **tapis synthétique d'une longueur de 40 mètres** permettra un cheminement facilité jusqu'au sable humide.

Deux tentes seront également installées : une à proximité de la douche existante, à usage de vestiaire et d'accueil, et une autre en contre-bas qui permettra aux usagers de profiter d'un espace à la fois adapté et ombragé.

Au sein du premier de ces espaces, du matériel sera mis à la disposition gracieuse des personnes en situation de handicap :

- **un tableau de renseignements** où les modalités d'utilisation ainsi que toutes les informations nécessaires seront détaillées
- **un fauteuil hippocampe** : il s'agit d'un fauteuil roulant tout terrain permettant de se déplacer sur le sable et d'aller au plus près de l'eau
- **deux *tiralos*, dont un disponible uniquement sur réservation auprès du service des Bains Plages**, pour une durée maximum de 1 h 30. Le *tiralo* est un fauteuil de plage destiné aux personnes à mobilité réduite, qui permet aussi bien, et sans transformation, de rouler sur le sol et de flotter sur l'eau
- **les horaires de mise à disposition des fauteuils** *tiralo* seront calés sur ceux du **poste de secourisme pour une surveillance supplémentaire** : **11 h - 13 h / 14 h - 18 h.**

En cas d'utilisation, l'usager aura juste à se signaler au numéro indiqué dans la tente.

© DR

En fonction du bilan qui sera effectué à l'issue de cette saison test, d'autres aménagements pourront être envisagés sur les plages de Dinard.

Informations pratiques

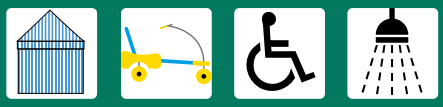

- Espaces réservés aux personnes à mobilité réduite
- Afin que tout le monde puisse profiter de cet espace, et en cas de forte affluence, **pensez à réserver**
- **Horaires d'ouverture de l'espace** : 10 h à 18 h
- **Modalités** :
  - > Réservation du tiralo : 02 99 46 18 12 ou bureau des Bains Plages *(gratuit)*
  - > Temps d'utilisation : 1 h 30 maximum *(30 mn de désinfection)*
  - > Prévenir le poste des maîtres nageurs sauveteurs : 02 99 46 56 03
  - > Location de transat : renseignements aux Bains Plages de : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h (tarif en vigueur)

L'espace PMR et les tiralos restent sous la responsabilité des utilisateurs, la Ville de Dinard ne pourra pas être tenue responsable en cas de mauvais usage.

- En cas de vent de + 45 km/h, l'espace sera fermé.

Dinard référencée sur l'appli « Handipressante »

Téléchargeable gratuitement sur smartphone ou tablette Androïd, cette application permet de localiser les toilettes publiques les plus proches, *(avec descriptif et distance à parcourir)* d'y référencer de nouvelles coordonnées, etc. Elle s'adresse en priorité aux personnes à mobilité réduite mais également à toute autre personne. Cette application a été conçue en collaboration avec des professionnels et des étudiants issus des secteurs de santé et de l'ingénierie informatique et avec la participation de personnes en situation de handicap.

Le 29 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'année 2021 en respectant quatre objectifs : stabilité des taux de fiscalité, maîtrise des dépenses de fonctionnement, poursuite du désendettement et lancement d'un programme d'investissement d'envergure. Réparer Dinard reste plus que tout un objectif majeur, malgré un contexte sanitaire encore incertain.

BUDGET PRINCIPAL 2021

Fonctionnement	Investissement
35 016 000 €	16 407 000 €
Soit un Total de 51 423 000 €	

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année.

Les recettes ❶ : Elles s'élèvent à 35 016 000 €, dont 7 137 000 € d'excédent 2020 reporté. Principale composante des recettes, la fiscalité représente 77 % du budget *(hors résultat reporté)*. Conformément aux orientations budgétaires 2021, et comme cela est le cas depuis 2013, **les taux de fiscalité locale resteront inchangés** :

Taxe d'habitation : 18.40 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31.64 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58.92 %.

Les recettes fiscales augmenteront néanmoins logiquement, et comme chaque année, du fait de l'augmentation des bases fixées par l'État.

Les dépenses ❷ : La section de fonctionnement est présentée en augmentation de 3.7 % par rapport au budget initial 2020. Les efforts restent maintenus afin de contenir les charges à caractère général, tout en pourvoyant la commune de nouveaux outils optimisant sa gestion *(informatique, externalisation, communication, audit…)*. La masse salariale fait également l'objet d'un suivi rigoureux, avec pour objectif une diminution de près de 4 points par rapport au budget initial 2020 : le contexte sanitaire et la réduction des événements culturels participent fortement à cette diminution.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Les recettes : L'autofinancement en représente la principale composante *(56 %)* : il s'agit du solde excédentaire de la section de fonctionnement. Viennent ensuite s'y ajouter les recettes « extérieures » : les subventions d'investissements, les dotations et fonds divers *(taxe d'aménagement, d'équipement, remboursement de la TVA par l'État)*, les cessions d'actif et enfin les nouveaux emprunts. **La dette fera toujours l'objet d'une vigilance particulière, la commune souhaitant poursuivre ses efforts de désendettement : depuis 2018, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.**

Les dépenses ❸ : Elles sont principalement de deux ordres : le remboursement des emprunts *(1 744 000 €)* et les dépenses d'équipement, positionnées à 10 387 000 € pour 2021. Les principales opérations seront :

- **Voirie et effacement des réseaux** : 3 489 000 €, avec notamment la poursuite des travaux du boulevard Féart, du quartier rue de Verdun / rue de la Gare, du Boulevard de la Mer et de l'entrée de la digue de l'Écluse
- **Acquisition de terrains** : 3 078 000 €
- **Patrimoine et littoral** *(falaises, promenade du Clair de Lune, parc des Tourelles)* : 849 000 €
- **Équipements sportifs** *(stade, centre équestre)* : 169 000 €
- **Transitions écologiques et citoyennes** *(jardins, cimetière)* : 163 000 €

❶ Recettes de fonctionnement :

❷ Dépenses de fonctionnement :

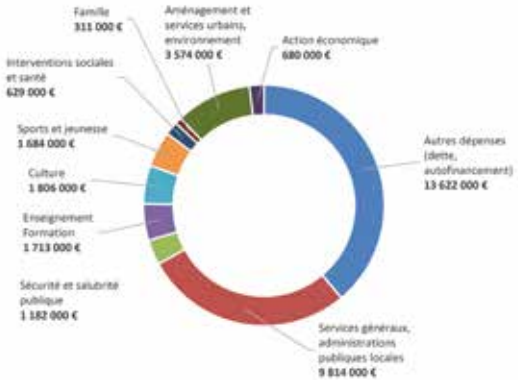

❸ Dépenses d'équipement par fonction :

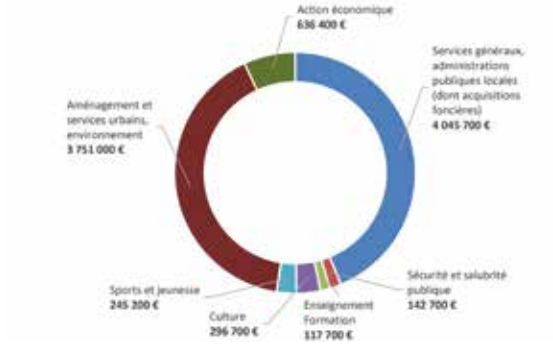

LE PLAN PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENTS, en cours de finalisation, programmera les grands travaux sur les cinq prochaines années. À ce titre, des études sont prévues dès 2021 sur plusieurs thématiques : stabilisation des falaises, construction d'un parking, diagnostics de la Villa « Les Roches Brunes » et du manoir de Port-Breton…

EXPRESSIONS politiques

© Richard Vito

Qu'est-ce qu'une opposition constructive ?

En cette période électorale, le Maire de Dinard n'hésite pas à donner des leçons de démocratie.

On ne pourrait pas dire nos doutes sur ce projet de nouvelle piscine sous prétexte que les électeurs auraient élu il y a un an la liste d'Arnaud Salmon ? Mais les électeurs savaient-ils qu'on envisagerait un bassin de 25 mètres et non de 50 mètres comme l'actuel ? Savaient-ils que la piscine ne serait pas nécessairement à côté du Cosec, comme dit pendant la campagne, mais peut-être à Cap Emeraude hors de Dinard ? Au niveau national un gouvernement pourrait-il ignorer la mobilisation contre un de ses projets sous prétexte qu'il en aurait annoncé une version pendant la campagne ?

De même, on ne pourrait pas rappeler sans se montrer revanchards les promesses de sa campagne quand M. Salmon s'en exonère après un an ? Les propositions Anticor précisent que le maire ne briguera ni mandat départemental ni mandat régional. Or, il brigue le premier, sa première adjointe le second. Et il nous répond qu'il n'entendait adhérer qu'à certains des points Anticor : qui l'avait compris il y a un an ?

Il faut que cette équipe municipale s'y habitue. Nous serons vigilants sur le respect de ses engagements. Ils ne pourront pas oublier le « plan Marshall pour la voirie » dont on n'a pas encore vu le début. Il faudra aboutir à ce plan pluriannuel d'investissements que nous attendons depuis un an. Il faudra dire quel est ce mystérieux centre culturel qui prendrait en bord de mer la place de la piscine : quelle architecture ? quel projet ? quel financement ? Et puisque Dinard préside la Communauté de Communes, il faudra la faire fonctionner un peu moins mal que depuis un an.

Opposition constructive, nous n'hésiterons pas à reconnaître les avancées, comme un programme culturel de qualité cet été ou les débuts du bail réel solidaire. Nous participerons activement aux réunions des commissions si, comme celles des finances ou de la vie associative, elles nous associent véritablement aux débats et aux décisions. Et nous soulèverons les sujets oubliés par tous, comme nous l'avons fait avec la fermeture de l'aéroport contre laquelle nous nous battrons.

Bien à Vous

DINARD NATURELLEMENT

Christian Poutriquet

Bruno Deslandes

Catherine Gracie

Frédéric Lemoine

Claudia Carfantan

Fabrice Le Toquin

© Photos : Patrick Chevalier

«Quand Internet continue à perturber le climat politique local

Apparemment, Dinard a tout d'une ville paisible.

Mais les élections départementales, régionales puis présidentielles vont rythmer les débats des réseaux sociaux : un arrière-goût de déjà vu pour notre équipe élue largement en 2014. La zizanie n'est jamais bien loin. L'ambiance politique dinardaise n'a alors rien à envier à la série télévisée Baron Noir.

Pour ceux qui croient en la démocratie, la violence verbale et l'insulte ne sont pas un mode d'expression acceptable. En démocratie, toute contestation doit être encadrée par des règles, des prescriptions légales.

Les citoyens peuvent s'exprimer par un bulletin qu'ils déposent dans l'urne lors des élections : quel sera le taux d'abstention ?

Faut-il croire encore en les valeurs de la République.

Ceux qui invectivent, répondent à des pulsions ; aucune rationalisation des faits ou des arguments, aucun raisonnement, aucune écoute : des accusations à tout va !

L'important, c' est cependant la confiance et le respect envers nos élus.

Il existe un point commun chez tout ce petit monde : une volonté acharnée à Dinard, presque maladive, d'élections anticipées pour reprendre le pouvoir qui lui échappe.

Difficile pour ces démocrates du bout du comptoir d'accepter le choix des électeurs.

C'était le cas dès le lendemain des élections municipales de 2014 ; ils récidivent cette année et recommenceront dans les années futures.

Mais la majorité que Dinard s'est donnée, se consacre à travailler, du moins l'espérons nous.

Pour accomplir le redressement de situation que nous avions engagé en 2014, de nouveau dégradée depuis notre éviction, il faut de la rigueur, de la constance pour aller jusqu'au terme.

C'est au pied du mur que l'on voit le maçon… La tâche est énorme. Le bas de laine dinardais promis à la population serait-il troué ?

L'insulte est l'argument pour ceux qui n'ont rien à dire ! (Jules Renard)

Ensemble , voyons plus loin !

> entrevertemer@ville-dinard.fr

Dinard entre vert et mer

Martine Craveia Schütz

Éric Dyèvre

Francis Leroux

© Photos : Droits réservés

GRANDS RDV DE L'ÉTÉ

Du sam. 22 mai au dim. 22 août
Grande Exposition « Figurez-vous… Adami, Erró, Guyomard, Klasen »
Palais des Arts et du Festival
Du mar. au dim. de 14 h à 19 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans

Du sam. 26 juin au dim. 26 sept.
Exposition La caverne des « Lumière »
Villa « Les Roches Brunes »
Du mar. au dim. de 14 h à 19 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans

Du vend. 2 juillet au dim. 7 novembre
Exposition Hors les murs « Les arts au clair de lune »
Promenade du Clair de Lune
Accès libre

Du sam. 3 juillet au mer. 15 septembre
Exposition Hors les murs « Tonals et Tutoyer l'insondable »
par Delphine Joseph
Place du Marché et Saint-Énogat
Accès libre

Du sam. 3 juillet au dim. 7 novembre
Exposition Hors les murs « Traversée de la nuit »
par Geoffrey Hubbel
Parc de Port-Breton
Accès libre aux horaires d'ouverture du Parc

Du lun. 12 juillet au dim. 18 juillet
32è Festival international de musique Classique
Théâtre Debussy
Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Du mer. 14 juillet au dim. 29 août
Projection vidéo mapping sur le thème « Les 100 ans de Dinard »
Façade de la Piscine / Visible de la digue et du littoral
En soirée

Du mar. 20 juillet au mar. 24 août
Saison théâtrale d'Été « 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Du sam. 7 au dim. 15 août
Théâtre Debussy / Parc de Port-Breton / Ville
Festival Dinard Opening
Musicales franco-britanniques / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

JUILLET

Du jeu. 1er juillet au mar. 31 août
Son et lumière
Promenade du Clair de Lune
21 h 30 > 23 h / Accès libre

Vend. 2 juillet
Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Sam. 3 et dim. 4 juillet
Compétition de sauvetage
Plage du Prieuré
8 h 30 > 17 h 30 / Dinard Rescue / Org. ASCE

Sam. 3 juillet
Visite guidée « Dinard et Picasso »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dim. 4 juillet
Visite guidée « Entre Rance et mer »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Lun. 5 juillet
Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Mar. 6 juillet
Volley - Plage de l'Écluse
12 h 30 > 18 h / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Mer. 7 juillet
Foot plus de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Balade à Saint-Énogat »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Jeu. 8 juillet
Visite guidée « Dinard et les femmes »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Aquathlon binôme
Plage de l'Écluse
18 h > 21 h / Tarif : 3 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Vend. 9 juillet
Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Stade Rennais
Plage de l'Écluse
12 h 30 >18 h / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « English Touch »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Sam. 10 juillet
Visite guidée « La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dim. 11 juillet
Course La Passagère
Org. AS TIMAC

Rock'n Roll Team
Digue de l'Écluse
16 h > 21 h / Org. Ass. Rock'n Roll Team

Exposition-Vente Marché Dinardais de la Création
Esplanade des Halles
10 h > 19 h / Gratuit

Visite guidée « La pointe de la Malouine »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Lun. 12 juillet
32è Festival international de musique Classique
Théâtre Debussy
Concert d'ouverture :
Marc Coppey (violoncelle) & Emmanuel Coppey (violon)
20 h 30 / TP : 25 € / TR : 23 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Yoga-patrimoine »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Mar. 13 juillet
Finale du concours international pour les pianistes amateurs
Théâtre Debussy
20 h 30 / TP : 15 € / TR : 12 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Visite guidée « De l'auberge au palace hôtel »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Mer. 14 juillet
32è Festival international de musique Classique
Théâtre Debussy
Concert-Lecture :
Claire-Marie Le Guay (piano) & François Busnel (lecture) / 20 h 30 / TP : 25 € / TR : 23 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Cérémonie patriotique Fête Nationale
Place du Général de Gaulle
10 h 45 / Entrée libre

Foot moins de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Les peintres et l'intelligentsia »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Jeu. 15 juillet
Théâtre Debussy
32è Festival international de musique Classique
Concert Bach Project
François Salque (violoncelle) & Vincent Peirani (accordéon)
20 h 30 / TP : 25 € / TR : 23 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Volley - Plage de l'Écluse
12 h 30 > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Du jeu. 15 au dim. 18 juillet

Jumping CSI 5*
Centre Équestre
Org. Dinard Équitation

Visite guidée « Dinard en chanson »
15 h / TP : 8 € / TR : 6 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Vend. 16 juillet

32è Festival international de musique Classique
Théâtre Debussy
Concert Miroirs classique et Jazz Claire-Marie Le Guay & Yaron Herman (piano) / 20 h 30 / TP : 25 € / TR : 23 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Visite guidée « Dinard en Kayak »
9 h 30 / Tarif : 18 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Odorico et l'art de la mosaïque »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Course sur le sable
Plage de l'Écluse
19 h > 21 h / Départ 19 h 15 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Sam. 17 juillet

Visite guidée « La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dim. 18 juillet

Visite guidée « La pointe de la Malouine »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

32è Festival international de musique Classique
Théâtre Debussy
Concert de clôture - Schubert in Love - Ensemble Contraste & Rosemary Standley / 20 h 30 / TP : 25 € / TR : 23 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Lun. 19 juillet

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Yoga-patrimoine »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Mar. 20 juillet

Visite guidée « Odorico et l'art de la mosaïque »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Saison théâtrale d'Été « 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Mer. 21 juillet

Foot plus de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Balade à Saint-Énogat »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Concert Paul Kuentz Chérubini Vivaldi Bach
Église N/Dame Dinard
21 h / TP : 16 / TR : 20 € / Gratuit - 12 ans / Org. Paroisse de Dinard

Du jeu. 22 au dim. 25 juillet

Championnat de Bretagne AM/PRO
Centre Équestre
Org. Dinard Equitation

Jeu. 22 juillet

Visite guidée « Dinard en chanson »
TP : 8 € / TR : 6 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Visite guidée « Dinard en vieux gréement »
17 h 30 / Tarif : 50 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Aquathlon individuel
Plage de l'Écluse
18 h > 21 h / Tarif : 3 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Saison théâtrale d'Été « 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Vend. 23 juillet

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Visite guidée « Dinard en Kayak »
9 h 30 / Tarif : 18 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Volley - Plage de l'Écluse
12 h 30 > 18 h / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Concours de châteaux contre la mer
Plage de Saint-Énogat
14 h / Org. Centre social l'Escale

Visite guidée « English Touch »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Opéra
Sortie de résidence
Théâtre Debussy
« Le gardien de... » Purcell, Haendel & Monteverdi par la Cie BarokOpéra / 20 h 30

Sam. 24 juillet

Castor Cup Foot
Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Org. Castor Bellux

Visite guidée « La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Du dim. 25 juillet au dim. 1er août

Festival Musiques Rive Gauche - 7è édition « So British! »
Dinard et Côte d'Émeraude
Rens./Résa : www.orguesrivegauche.com / Org. Ass. Orgues Rive Gauche

Dim. 25 juillet

Visite guidée « Longe-côte »
14 h 30 / Tarif : 15 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Rock'n Roll Team
Digue de l'Écluse
16 h > 21 h / Org. Ass. Rock'n Roll Team

Lun. 26 juillet

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Yoga-patrimoine »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Mar. 27 juillet

Visite guidée « De l'auberge au palace hôtel »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Course sur le sable
Plage de l'Écluse
19 h > 21 h / Départ 19 h 15 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Mer. 28 juillet

Foot moins de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Les peintres et l'intelligentsia »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Du mer. 28 au sam. 31 juillet

La plage dans les oreilles
Plage de Saint-Énogat
20 h > Minuit / Org. Phonurgia Nova / Gratuit

Jeu. 29 juillet

Visite guidée « Dinard en chanson »
15 h / TP : 8 € / TR : 6 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Visite guidée « Dinard en vieux gréement »
17 h 30 / Tarif : 50 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Vend. 30 juillet

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Visite guidée « Dinard en Kayak »
9 h 30 / Tarif : 18 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Volley - Plage de l'Écluse
12 h 30 > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Promenade du Clair de Lune »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Sam. 31 juillet

Journée de la Pêche
Digue de l'Écluse
Gratuit

Visite guidée « La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

ASCE Sunset Cup compétition de sauvetage
Plage du Port-Blanc
16 h 30 / Org. ASCE

AOÛT

Dim. 1er août

Visite guidée
« La pointe de la Malouine »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Lun. 2 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée
« Yoga-patrimoine »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Conférence
« Dinard et la résistance »
par Pascal Guichard
Le Balneum
18 h / Entrée libre / Org. Ass. Histoire et Patrimoine

La Nuit des Galeries
Centre-ville
18 h à Minuit / Org. UCD

Mar. 3 août

Visite guidée
« Dinard et Picasso »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Mar. 3 août

Saison théâtrale d'Été
« 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan
20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Mer. 4 août

Foot plus de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée
« Balade à Saint-Énogat »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Récital
Florence Delaage
Auditorium Stephan Bouttet
au profit des œuvres sociales / 20 h 30 / Tarif : 10 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place / Org. CCAS

Projection Saltimbanques
de Benoit Chevalier
Le Balneum
20 h 30 / Entrée libre

Jeu. 5 août

Visite guidée
« Dinard en chanson »
15 h / TP : 8 € / TR : 6 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Aquathlon binôme
Plage de l'Écluse
18 h > 21 h / Tarif : 3 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Saison théâtrale d'Été
« 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Vend. 6 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Visite guidée
« Dinard en Kayak »
9 h 30 / Tarif : 18 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Volley - Plage de l'Écluse
12 h 30 > 18 h / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée
« Flânerie littéraire »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Visite guidée « Dinard en vieux gréement »
17 h 30 / Tarif : 50 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Projection Saltimbanque
de Benoit Chevalier
Le Balneum
20 h 30 / Entrée libre

Sam. 7 août

Visite guidée
« La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dinard Opening
Grumpy O Sheep
Woop Beach
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Quatuor Émeraude
Thalassa
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Orchestre de Chambre de l'Île de Groix
Théâtre Debussy
20 h 30 / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Dinard Opening
Toss'n Turn
Esplanade Verney
22 h / Entrée libre

Dim. 8 août

Visite guidée
« La pointe de la Malouine »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dinard Opening
Grumpy O Sheep
Le Dôme
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Les Musiciens de Saint-Julien
Théâtre Debussy
20 h 30 / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Rock'n Roll Team
Digue de l'Écluse
16 h > 21 h / Org. Ass. Rock'n Roll Team

Pardon de la Mer
Devant le Yacht Club
Journée / Org. ADUPP

Lun. 9 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Dinard Opening
Grumpy O Sheep
Casino Barrière
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Quatuor Émeraude
Le Carthagène
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Local Brass Quintet
Château Hébert
20 h 30 / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Mar. 10 août

Défi du plus beau château de sable
Plage de l'Écluse / 14 h

Visite guidée « De l'auberge au palace hôtel »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dinard Opening
Ensemble Viano
Casino Barrière
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Quatuor Émeraude
Le Sunset
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Onde Modern Celtic
Théâtre Debussy
20 h 30 / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Mer. 11 août

Foot moins de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Les peintres et l'intelligentsia »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dinard Opening
Quatuor Émeraude
Royal Émeraude
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Ensemble Viano
Terrasses de Saint-Éno
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Calum Stewart Quartet
Théâtre Debussy
20 h 30 / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Jeu. 12 août

Visite guidée
« Dinard en chanson »
15 h / TP : 8 € / TR : 6 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dinard Opening
Ladislas Klatka
Centre-ville
19 h / Entrée libre

Dinard Opening
Concert jeunes talents
Théâtre Debussy
20 h 30 / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Saison théâtrale d'Été
« 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Vend. 13 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Visite guidée
« Dinard en Kayak »
9 h 30 / Tarif : 18 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Volley - Plage de l'Écluse
12 h 30 > 18 h / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Promenade du Clair de Lune »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dinard Opening Ensemble Viano
Église anglicane
16 h / Entrée libre

Dinard Opening Quatuor Émeraude
Casino Barrière
19 h / Entrée libre

Dinard Opening Emily Loizeau
Théâtre Debussy
20 h 30 / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Sam. 14 août

Visite guidée « La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dinard Opening L'Orchestre National de Bretagne
Parc de Port-Breton
21 h / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Dim. 15 août

Exposition-Vente Saint-Énogat en Peinture
Fontaine Jules Verne
10 h > 19 h / Gratuit

Cérémonie patriotique 77e anniversaire de la Libération de Dinard
Église N/Dame et Place du Général de Gaulle
11 h / Accès libre

Visite guidée « La pointe de la Malouine »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Rock'n Roll Team
Digue de l'Écluse
16 h > 21 h / Org. Ass. Rock'n Roll Team

Dinard Opening Jane Birkin
Parc de Port-Breton
21 h / Tarifs : voir pages 16-17 / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Lun. 16 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Odorico et l'art de la mosaïque »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Concert Le Chœur de la philharmonique de St-Pétersbourg
Église N/Dame de Dinard
20 h 30 / TP : 18 € TR : 12 € / Org. Ass. La Toison d'Or

Mar. 17 août

Visite guidée « L'architecture de l'entre-deux-guerres »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Course sur le sable
Plage de l'Écluse
19 h > 21 h / Départ 19 h 15 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Saison théâtrale d'Été « 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Mer. 18 août

Foot moins de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Balade à Saint-Énogat »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Jeu. 19 août

Visite guidée « Dinard en chanson »
15 h / TP : 8 € / TR : 6 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Aquathlon individuel
Plage de l'Écluse
18 h > 21 h / Tarif : 3 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Saison théâtrale d'Été « 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Vend. 20 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Visite guidée « Dinard en Kayak »
9 h 30 / Tarif : 18 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Volley - Plage de l'Écluse
12 h 30 > 18 h / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « English Touch »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Visite guidée « Dinard en vieux gréement »
17 h 30 / Tarif : 50 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Sam. 21 août

Visite guidée « La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Dim. 22 août

Visite guidée « La pointe de la Malouine »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Lun. 23 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Yoga-patrimoine »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

Mar. 24 août

Visite guidée « Longe-côte »
14 h 30 / Tarif : 15 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « De l'auberge au palace hôtel »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Saison théâtrale d'Été « 12 Hommes en Colère »
Auditorium Stephan Bouttet
par la Cie Feux de l'Harmattan / 20 h 45 / TP : 20 € / TR : 18 €

Mer. 25 août

Foot moins de 13 ans
Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation-Plage

Visite guidée « Les peintres et l'intelligentsia »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Jeu. 26 août

Visite guidée « Flânerie littéraire »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Conférence « 4 septembre 1921/2021, un siècle d'élégance »
par Denis Cohignac Patrick Rollet et Gautam Sen
Le Balneum
17 h 30 / Entrée libre

Vend. 27 août

Gym - Plage de l'Écluse
8 h 30 > 10 h 30 / Gratuit

Visite guidée « Dinard en Kayak »
9 h 30 / Tarif : 18 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Odorico et l'art de la mosaïque »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Concert OURS
Auditorium Stephan Bouttet
20 h 30 / TP : 12 € / TR : 10 € / Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI* ou sur place

Sam. 28 août

Visite guidée « La pointe du Moulinet »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Course à pied Dinard Off Course
Départ et arrivée Plage de l'Écluse
15 h > 20 h / Tarifs : 5,70 € / 7,80 € / 11 € / Inscription sur www.ville-dinard.fr

Dim. 29 août

Visite guidée « La pointe de la Malouine »
15 h / TP : 6 € / TR : 4 € / Gratuit - de 7 ans / Résa. à l'OTI*

Lun. 30 août

Pétanque - Plage de l'Écluse
13 h > 18 h 30 / Tarif : 2 € / Insc. : Poste Animation - Plage

Visite guidée « Yoga-patrimoine »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 12 ans

Visite guidée « Découverte photographique »
15 h / TP : 15 € / TR : 10 € / Résa. à l'OTI* / Dès 10 ans

*OTI : Dinard Côte d'Émeraude Tourisme > 2 bd Féart 35800 Dinard > 0 821 235 500 Service 0,12 €/min + prix appel

Tous les événements sont organisés par la Ville de Dinard sauf mention contraire.
> Infos > www.ville-dinard.fr
> 02 99 16 00 00

LES MUSICALES FRANCO-BRITANNIQUES

DINARD Opening

7 AU 15 AOÛT 2021

JANE BIRKIN • EMILY LOIZEAU

CALUM STEWART • ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE

LES MUSICIENS DE SAINT-JULIEN • ONDE MODERN CELTIC

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE L'ILE DE GROIX

LOCAL BRASS QUINTET • TOSS'N TURN

ENSEMBLE VIANO • QUATUOR EMERAUDE • GRUMPY O SHEEP

Billetterie www.ville-dinard.fr > rubrique billetterie

Dinard label Culture

© Conception graphique : Roman Krajewski - Ville de Dinard - Licences : 1-1034380 / 2-1034382 / 3-1034383